

Genill' & Vous

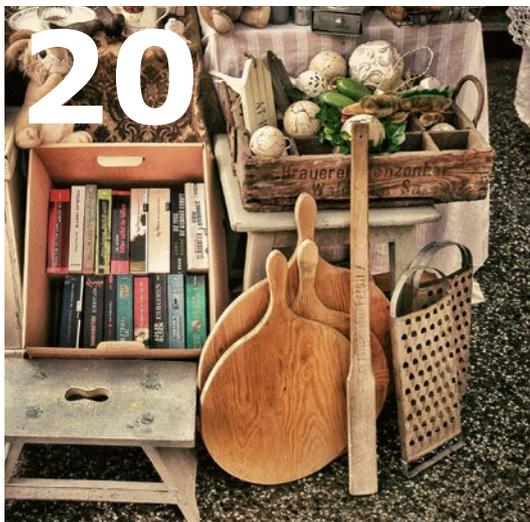
Bulletin d'informations municipales



JANVIER 2021 / N°50 / www.genille.fr



SOMMAIRE



VIE DU VILLAGE

- 03 Le mot du Maire
- 04 Genillé en chiffres
- 10 On en a parlé
- 13 Nos agents
- 18 Médiathèque
- 20 Vie des Assos
- 48 Calendrier des fêtes & cérémonies

MAGAZINE

- 06 Genillé aujourd'hui
La Scierie Moreau & Fils
- 14 Genillé confinée
Retour sur les 11 semaines de confinement
- 32 Genillé d'hier
Construire des écoles à Genillé
- 40 Genillé demain
Projets et perspectives

INFOS PRATIQUES

- 08 Loches Sud Touraine
- 38 Action sociale & Santé
- 42 CIAS
- 43 Tarifs communaux
- 44 Services utiles
- 46 Annuaire des assos
- 47 Annuaire communal

Editeur : Mairie de Genillé, 1 place Agnès-Sorel, 37460 Genillé, Tél. 02.47.59.50.21 - www.genille.fr - **Directeur de la publication** : Henri Alfandari - **Adjoint au Maire en charge de la communication** : Christophe Meunier - **Équipe éditoriale** : Alexandra Bodard, Katia Bourreau, Béatrice Kergourlay, Laurence Marinier, Catherine Merlet, Christophe Meunier, Aline Vermeulen.
Conception graphique : - **Crédit photos** : - **Imprimerie** : La Renaissance Lochoise, www.renaissancelochoise.fr - Imprimé sur papier recyclé.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021 - **Distribution** : La Poste - **Tirage** : 900 exemplaires



Retrouvez-nous sur :
www.genille.fr

Mairie de Genillé

Ouverte au public tous les jours du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
En dehors de ces horaires il est possible de venir en mairie sur rdv.
Accueil téléphonique assuré aux horaires suivants :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

Les élus du Conseil municipal



Henri ALFANDARI
Maire



Olivier FLAMAN
1^{er} adjoint
délégué à l'urbanisme



Pascal DUPONT
2^{ème} adjoint
délégué aux réseaux et à la
voirie



Catherine MERLET
3^{ème} adjointe
déléguée à la culture,
au tourisme
et aux associations



Christophe MEUNIER
4^{ème} adjoint
délégué aux affaires scolaires,
à la communication et au
patrimoine



Francis GAUTHIER
conseiller municipal



Bernard BALLU
conseiller municipal



Emmanuel BOURGEAULT
conseiller municipal



Nathalie RENARD
conseillère municipale



Sébastien FAVRE-BONVIN
conseiller municipal



Laurence MARINIER
conseillère municipale



Béatrice KERGOURLAY
conseillère municipale



Katia BOURREAU
conseillère municipale



Alexandra BODARD
conseillère municipale



Aline VERMEULEN
conseillère municipale



Henry MARCHAIS
conseiller municipal



Rolande ROUCHE
conseillère municipale



Charles GLIKSOHN
conseiller municipal



Jean-Jacques HERVET
conseiller municipal

Le Mot du Maire



Henri ALFANDARI
Maire de Genillé

Madame, Monsieur,

C'est avec émotion que je vous écris mes premiers mots dans ce nouveau bulletin municipal dont la fonction est de vous informer sur la vie de la commune, de l'année écoulée et des projets à venir.

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de la confiance que vous avez accordée à notre équipe lors des précédentes élections. Tous les élus et les personnels municipaux sont depuis au travail pour entretenir la commune, vous servir et construire l'avenir du village.

Le premier confinement a démontré la capacité de tous les Genillois à s'entraider et à porter l'intérêt général. Au nom de tous : Merci.

Dans ce bulletin vous découvrirez les premières réalisations de ce mandat. Nous avons espéré entamer une discussion large et publique sur plusieurs sujets d'avenir lors de cette fin d'année... Le retour du confinement ne nous le permettra pas tout de suite.

À l'heure où je vous écris ces lignes, nous avançons vers les fêtes de fin d'année en espérant pouvoir les célébrer et nous retrouver à nouveau. En attendant, nous devons continuer à prendre soin les uns des autres. Je comprends la frustration qui peut être la vôtre mais le rôle des élus et des agents municipaux est d'assurer la continuité de l'action de l'État. Notre ligne de crête sera donc un équilibre entre la loyauté et l'inventivité. Loyauté quant à l'application des mesures sanitaires. Inventivité pour trouver chaque fois qu'il est possible des espaces de vie dans cet horizon restreint.

Par ailleurs, l'action de la mandature se met en place et nous entamerons dès 2021 la redynamisation du bourg que nous vous avons promise pour bien vivre à Genillé.

Bonne lecture.

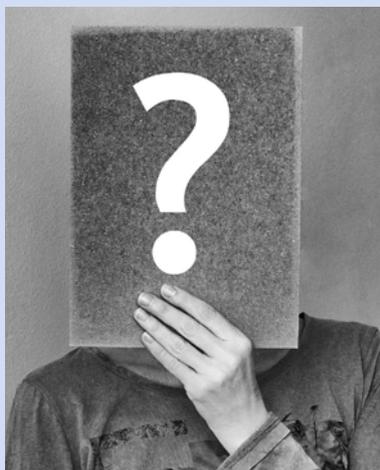
■ **Henri Alfandari**

Consultation publique

Le samedi 21 novembre, nous avions prévu d'organiser une consultation citoyenne sur l'entretien de la commune. La crise sanitaire nous a contraints à annuler cette date mais nous reviendrons vers vous l'année prochaine dès que la situation le permettra.

Pourquoi consulter ?

La vie de la commune est composée de petites actions du quotidien pour lesquelles personnels communaux et élus travaillent à leurs réalisations. Pour cela nul besoin de vous consulter même si vos retours sont souhaités car



ils nous aident à nous améliorer. En revanche il y a des décisions qui peuvent dessiner l'avenir de la commune à long terme, ou encore des choix qui nécessitent votre connaissance de la commune pour avoir un vrai impact ; c'est pour ces cas de figure que nous souhaitons vous consulter.

Informez, échangez, réfléchissez ensemble pour construire les projets de la commune, nous nous y étions engagés. Ces consultations devront nous servir d'exemples pour enrichir le dialogue entre les élus et les habitants de Genillé. Nous sommes impatients de vous y retrouver.

Le conseil municipal

La population genilloise ^{en 2020}

Démographie



1 526

habitants

4 MARIAGES & 5 PACS



7

naissances domiciliées à Genillé



938

logements

719 principaux
129 secondaires
89 vacants



797 femmes

729 hommes



Economie

878
Actifs de 15 à 64 ans

611
Actifs en activité

110
Retraités

86
Chômeurs

71
Lycéens
Etudiants



43
CDD

64
Indépendants

407
CDI

7
Intérimaires

10
Apprentis

32
Chefs d'entreprise

3
Emplois aidés



Le BUDGET COMMUNAL en chiffres

Les chiffres qui vous sont présentés sont ceux de 2019. À l'heure de la rédaction du bulletin, les comptes de l'année 2020 ne sont pas encore arrêtés.

Le Montant des charges par habitant



Charges générales



Charges de personnel

Nous nous sommes engagés à réaliser un certain nombre de projets durant cette mandature. Ceux-ci auront besoin de capitaux.

Notre première action sur le budget sera donc d'augmenter notre capacité de financement pour réussir ces projets. Les données qui vous sont présentées sont là pour vous permettre d'identifier ces enjeux.

En 2019, nous dépensions beaucoup plus que les autres communes en charges générales. Ceci s'explique par le fait que nous sommes « suréquipés » (nous possédons un grand nombre de bâtiments communaux). Pour les charges de personnels nous étions dans la norme.

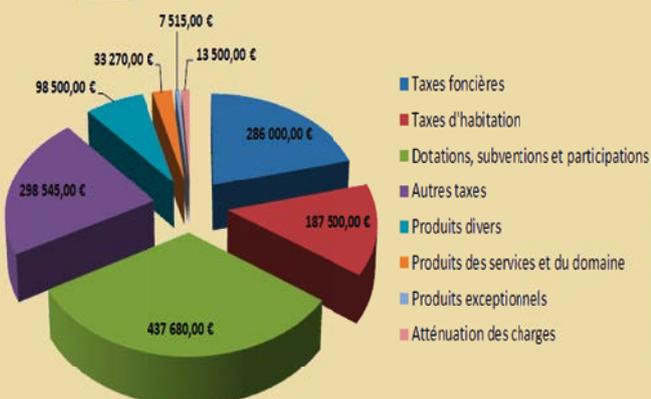
La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

Vous remarquez donc que celle-ci se dégrade car les dépenses réelles croissent plus vite que les ressources réelles. Toute notre action budgétaire sera d'inverser cette tendance en travaillant au mieux avec nos treize personnels communaux.

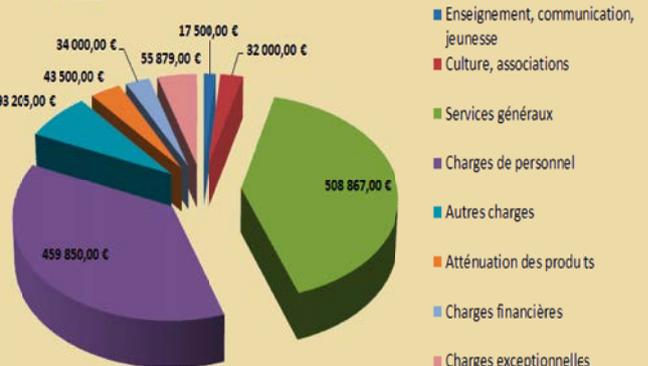
Evolution de la capacité d'autofinancement



Les recettes 2020



Les charges 2020





La Scierie Moreau & Fils plus d'industrie durable à la campagne

Genillé Aujourd'hui

À Genillé, la scierie Moreau & Fils fait partie du paysage de la commune au même titre que le château ou l'église. Installée au milieu du village depuis cent ans, elle constitue un véritable monument genillois. Cependant, l'entreprise familiale que Rémy Brégea, arrière-petit-fils du fondateur, dirige a su se transformer au fil du temps et s'appuyer sur des pratiques traditionnelles tout en s'adaptant au marché actuel pour s'imposer comme un acteur de poids dans la filière bois en France et en Europe. Genill'& Vous, dans son désir de faire connaître les entreprises implantées sur le territoire genillois, a décidé de mettre cette année un coup de projecteur sur la scierie Moreau & Fils.

La scierie Moreau & Fils est certainement une des preuves manifestes, en Indre-et-Loire, qu'il existe une vie industrielle à la campagne, à l'instar de Nouansport à Nouans-les-Fontaines, de la Laiterie de Verneuil ou de la Scierie Besson à Beaumont-Village, pour ne citer que ces quelques exemples. Quand en 1902, Prosper Moreau, fils de cultivateur, installé à Logny, décide d'abandonner l'agriculture pour se lancer dans le commerce du bois de chauffage, il ne sait pas encore que son petit commerce deviendra une entreprise qui fera vivre quatre générations. À l'époque, le monde agricole traverse une grave crise économique : le phylloxera a détruit l'ensemble du vignoble genillois et la production peine à repartir, la baisse des prix agricoles entraîne partout une chute des revenus paysans.



Le site de la Scierie Moreau & Fils, près du centre-bourg

Sis à la limite de la forêt de Loches, le commerce de bois de chauffage de Prosper Moreau est florissant. À tel point qu'en 1920, il est obligé de s'agrandir. L'entreprise déménage derrière la gare de Genillé, au lieu-dit « Le Poteau », lieu qu'elle occupe encore aujourd'hui : la scierie Moreau & Fils est née. Dans les années 1970, elle fera vivre jusqu'à 50 familles genilloises.

Aujourd'hui, l'entreprise Moreau & Fils ne tourne pas le dos à son passé mais continue à innover dans un secteur où la concurrence internationale est compliquée. Si en 1960, il y avait encore 15 000 scieries en France, aujourd'hui il n'y en a plus que 1 000. Une des raisons qui peut expliquer cette forte baisse, surtout depuis les années 1980, est la forte demande pour la construction de maison 100% en bois pour lesquelles le résineux, facile à travailler et correspondant au budget des ménages, est le plus demandé. Dans son rapport remis au président de la République en 2017, Sylvie Alexandre souligne : « Alors que la forêt française est composée à 72% de feuillus, tels les hêtres ou les chênes, le sciage de ces bois n'est que de 17%. En revanche, les résineux tels les Douglas, épicéas ou pins qui ne représentent que 28% de la surface de la forêt française atteignent 83% de nos sciages ». Paradoxe français : nous avons une forêt sous-exploitée et un risque d'envol des constructions en bois importés. Pour ajouter une nouvelle ombre au tableau, les scieries chinoises s'invitent au festin ! Depuis 2010, le marché asiatique absorbe jusqu'à 25% des grumes de chêne en faisant grimper de plus de 30% les prix, avec le risque de voir disparaître tout un secteur économique¹. Le bois part ainsi à 10 000 km des forêts lochoises et chinonaises pour revenir en France sous la forme de produits finis, estampillés « Forêts françaises ».

1. « Les scieries tirent la sonnette d'alarme sur toute la filière bois », Info Tours.fr, 30 août 2017.

Alors comment tirer son épingle du jeu ! Rémy Brégea, à la tête de la scierie depuis 20 ans, a relevé les défis qui s'imposent. La scierie Moreau & Fils a délaissé les résineux pour se concentrer sur le chêne, se spécialisant dans le bois de charpente pour monuments historiques. À côté d'une nouvelle stratégie commerciale, elle a également amélioré sa productivité. Malgré le contexte particulier, ses résultats sont plus qu'honorables : 7000 m³ de grumes sciées par an, un chiffre d'affaires en progression de près de 5% par an. Depuis 15 ans, l'entreprise tourne avec un effectif stable de 13 salariés. Elle travaille avec un commis de coupe qui estime, sélectionne et achète en forêt de Loches, de Blois, de Chinon, dans un rayon de 100 km.



■ La Scierie Moreau & Fils occupe le site du Poteau depuis 1920.



■ Atelier de sciage - Scierie Moreau & Fils



■ Le banc "BEAM" imaginé par le designer Samuel Accoceberry

Ce bois de chêne, c'est évidemment le bois de prédilection des entreprises de restauration des monuments historiques. En 2013, la scierie a fourni les poutres destinées à soutenir le bourdon de Notre-Dame de Paris. En 2004, elle avait participé au chantier de restauration du château de Windsor, en partie dévasté par les flammes en 1992. Le chantier de la frégate « L'Hermione » a aussi bénéficié de 500 m³ de chêne sciés à Genillé. Des charpentes de Maignon, à celles de l'Élysée, en passant par Versailles, la scierie Moreau & Fils a su imposer son savoir-faire².

L'entreprise n'abandonne pas pour autant sa clientèle de négociants en chêne et d'artisans locaux ou internationaux à la recherche de produits sur mesure. La scierie Moreau réalise aujourd'hui 40% de son chiffre d'affaires à l'export : « en Espagne, en Belgique, en Allemagne où l'on vend des traverses de chemin de fer, mais surtout en Angleterre, un pays qui consomme énormément de bois dans les systèmes constructifs avec des maisons en ossature chêne, beaucoup de sols en parquets... On leur vend aussi du bois pour des traverses paysagères », raconte Rémy Brégea qui se rend chaque année au sud de Birmingham pour rencontrer sa clientèle britannique³. Depuis 2016, l'entreprise s'est lancée dans le développement d'une gamme de mobilier intérieur et extérieur appelée Mo.Wo⁴. Cette expérience a permis de travailler avec le designer Samuel Accoceberry et de participer à divers salons comme le Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, en avril 2017, ou encore le Festival Jardins-Jardin organisé par la ville de Paris, dans le jardin des Tuileries, en juin de cette même année.

Résolument, la scierie Moreau & Fils est une entreprise rurale bien ancrée dans le XXI^e siècle. Elle a su prendre les orientations qui s'imposaient à chaque moment de son histoire et s'imposer comme l'une des cinq principales scieries du département. Prochainement, ce seront encore 500m³ de bois qui feront la route depuis Genillé vers Villers-Cotterets pour participer à la restauration du château et à sa transformation prochaine en Cité internationale de la langue française. Un chantier de 185 millions d'euros, voulu par Emmanuel Macron en octobre 2020.

■ **Christophe Meunier**



2. X. Roche-Bayard, « Charpente de Notre-Dame de Paris : du chêne qui vient du sud-Touraine », *La Nouvelle République*, 18 avril 2019.

3. « Du Sud Touraine à l'Europe, les belles conquêtes d'une scierie artisanale », *Sud Touraine Active*, 25 juillet 2015.

4. cf. <https://www.scierie-moreau.fr/>



Besoin de faire des travaux ? Prenez rendez-vous !

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux ? La Communauté de Communes Loches Sud Touraine vous propose d'appeler son numéro unique logement, le 02 47 91 93 28 pour faciliter vos recherches sur les différentes structures susceptibles de vous accompagner et sur les différents dispositifs d'aide. Au bout du fil, un conseiller technique vous oriente vers l'interlocuteur et le dispositif adapté à votre projet. Via ce numéro, vous pourrez également rencontrer un conseiller de l'association Soliha lors d'une permanence à Loches ou Montrésor. Les permanences proposées sur le territoire se font désormais uniquement sur rendez-vous.

Plus d'informations :
www.lochessudtouraine.com/logement/

DEPUIS
QUE J'AI APPELÉ LE
02 47 91 93 28
JE NE PAYS PLUS
DE FACTURE DE CHAUFFAGE
DE DINGUE.

Un vélo électrique, ça vous branche ?

Les élus de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ont voté pour leurs habitants, une aide de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette décision s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Climat voté par le Conseil communautaire en début d'année 2020. Alors, rouler électrique, ça vous branche ?

Pour connaître les conditions d'attribution de l'aide, rendez-vous sur :

www.lochessudtouraine.com

MARRE DE PRENDRE LA VOITURE POUR UN OUI OU POUR UN NON ?



Passer au vélo électrique !



Loches Sud Touraine subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 100€

www.lochessudtouraine.com

OFFRE COMPARABLE SOUS CONDITION AVEC L'AREPETAT.
BOISSONS INTERDITES PAR ORDRE D'ARRÊTÉ ET DANS LA LIMITE DU BUDGET ANNUEL.

Loches Sud Touraine s'engage dans la prévention et la lutte des violences faites aux femmes

Sous l'égide du Préfet d'Indre-et-Loire, le 17 décembre 2015, le Protocole de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2016-2018 a été signé. Ce protocole réunit les engagements de plus de cinquante partenaires sur cette cause et contribue à mieux coordonner les différentes réponses apportées aux violences faites aux femmes sur le département. En novembre 2020, la Communauté de Communes a signé ce protocole et des agents de Loches Sud Touraine ont été sensibilisés à la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Vous êtes victime de violences, contactez le 39 19 ou rendez-vous sur www.arretonslesviolences.gov.fr

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919

Numéro national d'écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences.

ArretonsLesViolences.gov.fr



Loches Sud Déchets : une diminution faible mais encourageante !

En 2019, les habitants du territoire de Loches Sud Touraine ont produit en moyenne 503 kg de déchets ménagers et assimilés chacun, contre 515 kg en 2018. Cette baisse est faible mais encourageante ! Pour aller plus loin et être accompagné par le service déchets ménagers dans la réduction de vos déchets, n'hésitez pas à consulter son plan local de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés adopté fin 2019 sur le site internet de la collectivité: www.lochessudtouraine.com Loches Sud Touraine vous rappelle que vos bacs et sacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et de préférence lorsqu'ils sont pleins. En cas de jour férié, la collecte est décalée d'un jour.

Pour vous rendre sur l'une des 8 déchèteries du territoire, vous devez vous munir de votre carte d'accès. Elle vous donne droit à 20 passages par an et est automatiquement remise à jour au premier janvier de chaque année. Pas besoin de demander son renouvellement ! Les formulaires de demande de carte et les bons de commande de bacs, vendus à tarif préférentiel, sont disponibles en mairie ou sur le site internet de Loches Sud Touraine.

Des questions sur les déchets ?
Le service Déchets ménagers vous répond au 02 47 92 97 83 ou à dechets@lochessudtouraine.com



On en a parlé...

Bonne retraite Jacques !

Après 19 ans de bons et loyaux services, Jacques Herbert, maire de Genillé depuis 1991, s'est retiré sur la pointe des pieds. Sur fond de crise sanitaire, son départ de la Mairie a dû être reporté du fait du confinement permettant un tuilage en douceur avec la nouvelle équipe municipale qui s'est mise en place. Maire disponible qui avait fait de la Mairie sa deuxième maison, Jacques Herbert laisse un bilan très positif, veillant à une maîtrise économe des emprunts et à une gestion saine du budget. En 19 ans, le visage de notre village a changé : première phase de restauration de l'église, rénovation des places Agnès-Sorel, Fernand-Raoul-Duval, des bâtiments de la mairie, du presbytère, du pavillon de l'octroi et transformation des anciens bâtiments de la Coopérative agricole en salle omnisports Georges-Normand.

Jacques va enfin pouvoir profiter d'une retraite bien méritée, continuer à voyager et à regarder du coin de l'œil les changements à venir de notre commune.

Le pump track



Il y a 1 an de jeunes Genillois ont contacté la mairie pour lui proposer de faire un *pumptrack*. Il s'agit d'une piste fermée, formée de bosses et de virages qui permettent aux pilotes de réaliser le circuit sans pédaler et grâce à leur élan.

Le choix du site a été l'Arboretum car il se trouve à l'écart de toute circulation.

Les jeunes de la commune ont rencontré et ont été encadrés par Chaney Guennet, qui a été champion

du monde 2018 de *pumptrack* au Canada.

Il a d'ailleurs conçu la piste de Genillé et initie les jeunes aux techniques de base du *pumptrack* avec des VTT ou BMX.

L'inauguration qui devait avoir lieu en octobre, lors de la Foire aux Marrons, est reportée à une date ultérieure.

Foire aux marrons 2019

Le dimanche 20 octobre 2019 a eu lieu la 59^e Foire aux marrons organisée par la Commune de Genillé et son Comité des fêtes. Cette 59^e édition ne restera probablement pas dans les mémoires ou alors pour sa faible fréquentation et la pluie incessante qui s'était invitée. Pourtant, les exposants étaient là, fidèles, comme les manèges et autres attractions. Les rues sont restées, la journée entière, particulièrement désertes. Les années se suivent et ne se ressemblent pas : le dimanche 19 octobre 2020 était relativement ensoleillé, mais pas plus de foule dans les rues de Genillé. La COVID-19 était passée par là obligeant la commune à annuler la 60^e édition. Baissons la tête et laissons passer cette deuxième vague, pour nous relever plus forts en 2021 en espérant fêter la 61^e édition dignement.



Journée du patrimoine

Masquées, véhiculées, une vingtaine de personnes ont participé à la journée du patrimoine organisée par la Commune, le 19 septembre 2020. Christophe Meunier, guide d'un jour, a offert aux participants un parcours à la découverte des tuileries et fours à chaux encore visibles sur le territoire de Genillé et des environs : une balade en voiture d'une vingtaine de kilomètres. Elle a permis la découverte des tuileries de la Davière, de Marolles et du Liget ainsi que les fours à chaux de Marsin.

Hameaux d'aujourd'hui et hameaux d'autrefois : Une exposition pour l'horizon 2021 ?



Genillé compte plus de 100 hameaux. À quoi ressemblaient-ils, il y a cinquante ans ? un siècle ? La terre agricole était-elle bordée de haies, semée de maïs, de millet ? Étaient-ils très peuplés ? Qui y vivait ? Voilà autant de questions que nous pouvons nous poser et que se poseront probablement encore nos descendants dans une cinquantaine d'années.

C'est à ces interrogations que nous aimerions répondre en organisant une exposition photos dans le courant de l'année 2021.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous, de vos talents de photographe, de vos archives familiales.

Aidez-nous à construire la mémoire des hameaux de Genillé.

- Recherchez des photos anciennes
- Photographiez votre hameau et son environnement
- Photographiez-vous devant votre habitation comme cela se faisait par le passé.

Adressez ces documents numériques à l'adresse suivante :

christophe.meunier@genille.fr
ou bien confiez les photographies anciennes à la mairie qui se chargera de les scanner.

14 juillet, quelques lumières dans la nuit...

En ce 14 juillet 2020, et malgré le contexte particulier, beaucoup de monde était présent à Genillé ... c'était le 1^{er} feu d'artifice dans le département, et l'un des rares parmi les communes avoisinantes. La Municipalité s'était bien gardée d'en faire la publicité craignant le dépassement de la jauge autorisée. Mais le bouche-à-oreille fit son œuvre et une longue file de voitures, bloquées par la gendarmerie sur la côte de Rigny, put tout de même admirer le magnifique feu d'artifice. Leurs occupants ne purent profiter des musiques vives et joyeuses qui l'accompagnaient. Les musiciens de l'harmonie avaient conduit le défilé jusqu'au stade, suivi des enfants avec leurs flambeaux.



De quoi redonner du baume au cœur à une population qui avait eu à subir de longues semaines de sacrifices.



Rentrée des classes 2020

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires des petits et des grands... L'école a fermé le 13 mars au soir et n'a ré-ouvert ses portes que le 18 mai. Durant cette période, nous n'avons cessé de construire, déconstruire et reconstruire...

de nous adapter aux directives changeantes et souvent dans des délais très courts. Certains ont réalisé des prouesses avec les outils numériques qu'il a fallu apprendre à utiliser dans un temps record ! L'école s'est même dotée d'un site internet :

<http://ec-elemetmat-genille.tice.ac-orleans-tours.fr>

et d'un Espace Numérique de Travail.

L'équipe enseignante a vraiment cherché à garder un contact régulier avec toutes les familles pour ne laisser aucun enfant sur le bord de la route.

Je tiens sincèrement à remercier ici tous les membres de la communauté éducative (élus des trois communes du RPI, représentants des parents, enseignants, ATSEM, personnel communal, membres de l'association de la cantine...). L'année 2020 aura donc connu cinq rentrées scolaires avec la mise en place de cinq protocoles d'accueil différents. L'année scolaire s'est terminée sur une note positive et légère avec les olympiades ! Journée sportive qui a ravi les enfants comme les adultes dans ce climat des plus pesant. Cette pandémie aura eu raison des projets des classes. Prenons tous soin les uns des autres, nous allons bien finir par le vaincre ce « conaravirus » comme disent certains petits !

Corinne SIGONNAUD-BASTARD,
Directrice de l'école primaire de Genillé

Fête de la musique

Le 21 juin, c'était la Fête de la musique. L'Harmonie de Genillé a tenu à célébrer la fin du confinement en jouant quelques morceaux sous le préau de l'ancienne école de garçons. Les rassemblements de plus de 30 personnes étant toujours interdits, seuls les riverains et amis, attirés par les sons des cuivres et des bois, ont pu assister aux retrouvailles des musiciens.

La dernière cérémonie officielle avait été le 8 mai. Pour l'occasion, Jacques Herbert, maire sortant, et quelques représentants des pompiers et des anciens combattants, avaient



participé au lever des couleurs. Les musiciens, de chez eux, depuis leur cour respective ou leur fenêtre, avaient entonné *La Marseillaise*.



Garden Party pour les agents et les élus de la commune

Le 4 juillet 2020, l'équipe municipale et l'ensemble des agents de la commune se sont réunis pour un déjeuner champêtre dans les jardins de la Mairie. L'ambiance était à la fête et tout le monde eut plaisir à se rencontrer après les quelques semaines de confinement et les mois qui ont suivi. Ce fut l'occasion pour beaucoup de mieux se connaître et d'échanger autour de plats préparés par chacun. Le beau temps était de la partie, la bonne humeur et les fous rires également. Cet événement est un des moments que les participants attendaient et le contexte de crise sanitaire ne fut pas pour rien dans cette attente. Chacun a convenu qu'un moment comme celui-là devait être reconduit, à Noël par exemple, et en juillet prochain de toute évidence. Les rendez-vous sont pris.



Nos agents municipaux

À la mairie, Amélie Bizeau et Marina Gauthier-Jouannin sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos démarches administratives.

À la médiathèque Prosper-Blanvillain, Ingrid Béguet a en charge la gestion du fonds et l'animation culturelle.



Marina Gauthier-Jouannin, Ingrid Béguet, Amélie Bizeau



Thierry Minet, Gérard Aubry, Fabien Journée et Philippe Kergourlay

Nos quatre agents techniques, Philippe Kergourlay, Thierry Minet, Gérard Aubry et Fabien Journée, entretiennent le patrimoine communal, les chemins et les bas-côtés, contribuent au bien-vivre de tous dans notre commune.

À l'école, Sylvia Milcent, Bénédicte Lagrange et Hélène Nicolas facilitent la tâche des enseignantes de Maternelle et encadrent nos plus jeunes enfants scolarisés.



Bénédicte Lagrange, Hélène Nicolas, Sylvia Milcent

Laëtitia Mitray, Sylvie Dupont, Sylvia Havot



À la garderie, Sylvie Dupont accueille les enfants le matin et le soir. Laëtitia Mitray et Sylvia Havot maintiennent propres et agréables les bâtiments communaux pour le plaisir de tous.



Genillé

confinée !

Le 16 mars 2020, le Président de la République puis le ministre de l'intérieur annonçait, pour une durée de quinze jours au moins, des mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de COVID-19. Au bout du compte, le confinement national s'est étalé sur plus de huit semaines, plongeant les Français dans une période étrange, mêlant angoisse, méfiance de l'autre, ennui, frustration mais aussi solidarité, calme et impression d'un temps suspendu.



■ Les masques fabriqués au Portugal et distribués aux Genillois.

À Genillé, certains se sont mis - ou remis - au jardinage, en ont profité pour repeindre leur cuisine ou s'atteler à de menus travaux qui avaient attendu jusque-là. Les enfants, privés d'école, se sont mis au télétravail, au « distantiel » a-t-on commencé à dire, comme leurs parents parfois. Un élan de générosité a conduit certains d'entre nous à apporter notre soutien à nos aînés qui, public à risque, devaient rester confinés. Dans le cadre de la réserve civile, une mission de bénévolat a été ouverte.

Les élus de la nouvelle équipe municipale, renforcés par les élus sortants, ont mis en place un service de commandes et de livraison à domicile. Les commerçants du village (pharmacie, boulangerie, tabac-presse, Huit à 8) ont accepté d'ouvrir un compte pour chaque personne desservie leur permettant un règlement différé. Plus de 300 commandes ont été traitées et livrées à domicile. Très souvent c'était l'occasion pour les personnes les plus fragiles de dialoguer et de plaisanter avec un interlocuteur au bout fil, 7 jours 7, de 9h à 18h.

Grâce à un couple de Genillois spécialistes du textile, la commune a pu entrer en contact avec une industrie du Nord qui a fait fabriquer 3 500 masques au Portugal. Reçus le 6 mai, ils ont été distribués à raison de deux par habitant. Dès lors, les masques gris aux rayures rouge et bleue devinrent le signe d'appartenance à la commune de Genillé !

Et puis, petit à petit, la vie a repris lentement. Le travail, en « présentiel » a-t-on commencé à dire, a été permis. Le 18 mai, l'École primaire a réouvert ses portes à la condition d'accueillir la moitié des élèves par jour. Il a donc fallu penser à proposer quelque chose pour les autres enfants. Et là, c'est le personnel communal qui a été mis à contribution.



■ Les commandes préparées au Huit à 8 pour les habitants de Genillé.



■ Dans ces enveloppes, des masques pour tous les Genillois

Sylvia, Sylvie et Sylvia, Laëtitia, Hélène, Bénédicte et Ingrid ont mis leurs compétences au service de la collectivité pour offrir un maximum d'activités aux enfants qui ne pouvaient pas rester chez eux ni être accueillis à l'école. Philippe, Thierry, Fabien et Gérard, nos agents municipaux, ont été sur tous les fronts pour disposer ici des barrières, là peindre des bandes de distanciation. Au secrétariat de Mairie, Amélie a répondu présente et a dû parer à l'absence de Marina. À tous, petits et grands,

administrés et élus, bénévoles et agents, un grand merci. Merci pour votre patience, votre écoute et votre compréhension. Afin de garder quelques témoignages vivants de cette longue période d'isolement, Laurence Marinier et Katia Bourreau, récemment élues municipales, sont allées à la rencontre de quelques personnes de la commune pour recueillir leurs impressions après coup.



■ Livraison des commandes directement chez l'habitant, en plein confinement.

■ Les enfants placés en continuité d'accueil respectent les mesures d'hygiène.

Marguerite Joubert, doyenne des Genillois

À l'aube de ses 101 ans, nous avons recueilli l'opinion de Marguerite Joubert sur le confinement et comment elle l'a vécu. Elle commence par nous répondre : «Ça n'a rien changé, la porte est toujours ouverte !» Elle exprime un certain mécontentement : «J'ai connu la guerre. On n'en a pas fait tout un plat ! Les gens ne sont pas responsables. Les gens réclament... On se contentait de ce qu'on avait. Le gouvernement ne donnait rien...». Elle nous explique d'ailleurs que, sous l'Occupation, il fallait justifier de 26 jours de travail pour percevoir les allocations familiales et que si ce n'était pas le cas, le montant était proratisé aux nombres de jours de travail.

Elle s'insurge contre le fait que les gens se sont tout de suite rués sur les « marchandises » : «C'est vraiment n'importe quoi! Il faut savoir faire la part des choses ».

Durant tout le confinement, Marguerite Joubert a continué à bénéficier du portage des repas



par l'ADMR.

Elle met un point d'honneur à être prête et apprêtée lorsque la dame vient lui apporter ses repas vers 7h00.

Elle dit ne pas s'ennuyer.

Ses dernières interrogations sur le contexte sanitaire qui nous touche ont été les suivantes : « Dans 20 ans, comment sera la vie ? Le masque deviendra-t-il

une mode ? »

Alors, pour conclure notre entretien, nous lui avons demandé ce qu'elle souhaiterait comme cadeau pour ses 101 ans. Sa réponse : « Un masque à paillettes ! »

■ Propos recueillis par Laurence Marinier et Katia Bourreau

Une installation post-confinement



■ L'installation du nouveau Conseil municipal à la salle Rosine-Déréan, distanciation oblige après le confinement.

Dans des conditions un peu particulières, le nouveau conseil municipal, élu au premier tour des élections du 15 mars 2020, est enfin installé le 23 mai 2020, à 14h30.

Au bout de longues semaines de confinement, les nouveaux

élus se réunissent dans la salle Rosine-Déréan, se pliant aux mesures sanitaires : distanciation de plus de 1 mètre entre chacun des participants et port du masque obligatoire lors des déplacements.

Huit commissions municipales sont créées : la commission Appels d'offres, Impôts, Urbanisme, Vie municipale, Aménagement, Animations, Affaires scolaires et communication, et la commission économie circulaire qui inclut celle du budget.

Les 19 élus, ainsi installés, répartis en commissions, sont parés pour commencer à travailler. Les chantiers sont nombreux et celui de la crise sanitaire s'annonce déjà prioritaire et accaparant. D'autres ont déjà été avancés et figureront en bonne place dans les pages des prochains bulletins de la mandature.

Le bonheur est dans les prés ?

En cette belle matinée d'octobre 2020, je vais à la rencontre de Sylvie Potier, Genilloise, heureuse propriétaire de l'Institut « Qu'importe Le Temps », situé au lieu-dit « La Dominerie ».

Sylvie exerce deux métiers. En plus de celui d'Esthéticienne, elle est également assistante PME pour l'Entreprise de charpente-couverture James Mazières située à Genillé.



Me voilà arrivée en ce lieu qui invite à la détente, au calme; dans ce lieu-dit à l'allure bucolique !

Sylvie m'accueille, avec le sourire. De nature positive, elle me confie ne pas avoir subi le confinement, mais que cette période lui a permis de peaufiner son accueil en mettant en place la signalétique (pancartes de direction) pour aider à la clientèle à trouver son Institut. Elle a débuté à cette nouvelle adresse en février 2020.

Sylvie a eu l'occasion de rencontrer en direct les personnes qui habitent à proximité de son institut, les voisins et, donc de créer du lien! Sylvie a profité également de réécrire et rééditer sa plaquette de prestations et de prix. Elle s'est posé les questions importantes pour répondre aux besoins de ses clients et elle a

suivi une formation pour enrichir sa connaissance des divers massages qu'elle propose.

Lors de cette période de confinement, Sylvie a gardé contact avec des consœurs de Tours, avec lesquelles elle a échangé sur la manière d'assurer des soins d'esthétique tout en appliquant un protocole sanitaire assez drastique.

Elle me confie que cet entre-temps a été une pause bénéfique, ceci dans un cadre situé loin du stress de la ville... Quiétude de la campagne oblige !

Actuellement toujours au chômage partiel de son poste de comptable, elle profite d'accueillir ses clients à l'Institut, pour le plus grand plaisir de tous!

■ **Propos recueillis par Laurence Marinier.**



■ Sylvie Potier à son institut de beauté, à La Dominerie.



Médiathèque Prosper Blanvillain

Une année à la Médiathèque...

Dès le début de l'année, la médiathèque a organisé une soirée jeux dans le cadre de la « Nuit de la Lecture », événement initié par le Ministère de la Culture en partenariat avec la Direction du Livre et de la Lecture Publique d'Indre-et-Loire (Conseil Départemental). Le temps d'une nuit, 15 participants de 14 mois à 70 ans se sont retrouvés autour de différents jeux en tout genre comme *Dixit* (jeu de société qui emmène ses participants dans un monde onirique) ou encore *Unlock* (jeu coopératif qui se joue avec des cartes et une tablette numérique). Les enfants se sont beaucoup amusés avec le jeu inspiré de l'album *Cornebidouille* et le coloriage numérique via l'application « Quiver ». Il y a eu ensuite un atelier méditation avec Anne-Laure Bihan Poudec, enseignante et membre de l'association Zen Ecole. Les enfants sont partis à la découverte de leurs émotions grâce à des lectures et des jeux et ont appris à se détendre grâce à la bouteille relaxante...



■ Atelier jeu dans le cadre de la "Nuit de la lecture"



■ Anne-Laure Bihan Poudec anime un atelier de méditation à la Médiathèque.

Arrive alors mars 2020 et le confinement pour tous ! Durant cette période, la bibliothécaire a terminé son travail de couverture de livres, préparé les futurs achats et a partagé ses coups de cœur sur la page facebook de la médiathèque.

Et puis c'est le retour en juin avec de nouvelles règles à mettre en place :

- Masque obligatoire dès 11 ans
- Limitation du nombre de personnes dans les locaux
- Lavage obligatoire des mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydro alcoolique
- Désinfection des postes informatiques après usage
- Mise en quarantaine des livres pendant 3 jours

Nous remercions nos usagers qui ont bien adopté ces nouvelles règles.



■ De nouvelles règles à la Médiathèque.

Dès le mois de juillet, nous avons souhaité redémarrer les animations dans le respect des gestes barrières. Nous avons organisé avec Adeline Fusillier, l'art thérapeute de Genillé, un après-midi « Créer du lien avec son enfant ».

Un atelier d'expression corporelle autour des émotions a été organisé dans le jardin de la mairie.

En septembre, « Lectures en extérieur » avec l'association Livre Passerelle de Tours.

Un après-midi convivial où petits et grands ont eu plaisir de se retrouver.

Afin de faire face au départ de plusieurs de nos bénévoles, la Médiathèque a lancé un appel à candidature. Nous souhaitons ainsi la bienvenue aux personnes qui nous ont rejoints et nous les remercions pour leur implication dans la vie culturelle de la commune. Diverses activités ont d'ores et déjà été proposées, comme couvrir les livres ainsi que sélectionner des coups de coeur de documents.



■ Les bénévoles à l'ouvrage...

Durant le mois d'octobre, la médiathèque a proposé différentes animations sur le thème du vieillissement, en partenariat avec la Direction du Livre et de la Lecture Publique d'Indre et Loire (Conseil Départemental).

Nous remercions la classe de Moyenne et Grande Section de madame Riolland, le Centre de Loisirs de Genillé ainsi que la maison de retraite de Villeloin-Coulangé qui nous ont apporté différentes créations sur le thème et qui ont donné lieu à une exposition.

Quand les enfants du Centre de Loisirs parlent du vieillissement : **Killian** - «*Cette voiture est plus vieille que celle de mon papa. Je n'ai pas envie de l'avoir, elle est toute rouillée.*»

Lola - «*Ils ne sont pas beaux ces livres, c'est comme ceux de papa, ils sont vieux et ça sent pas bon.*»

Louis - «*Oh je connais cet endroit (l'église de Genillé). Je passe devant. Ça doit dater de mes grands-parents. Je vois un chevalier.*»



■ Lectures en extérieur avec l'association Livre Passerelle.

Le 15 octobre, ce sont des contes à destination du public adultes qui ont été proposés.

Jeanine Qannari de la Compagnie Arcalande, dans son spectacle *La Penn Sardin*, a entraîné le public vers la Bretagne de ses origines et nous a raconté des récits de vie de résidents en maison de retraite. Ce fut un très beau voyage entre émotion, tendresse et rire.

Des projets pour 2021

Animations : ateliers informatiques, après-midi court-métrages et lectures, spectacles pour enfants, expositions, lectures, jeux...

Projet informatique : création d'un site internet de la médiathèque avec le catalogue en ligne (accès aux nouveautés et aux animations) Et enfin : continuer les partenariats avec l'école ainsi que le Relais Assistantes Maternelles

La Médiathèque en chiffres...

7500 livres dont 3500 jeunesse
16 abonnements magazine
185 DVD, 210 CD
200 Lecteurs
17 bénévoles
3500 prêts en 2020

Horaires d'ouverture

Mardi 13h-18h

Mercredi 9h-12h 13h-18h

Vendredi 9h-12h 13h-18h

Samedi 10h-12h

(Le mardi matin est réservé aux scolaires)



■ Expo sur le vieillissement.



■ La comédienne Jeanine Qannari de la Compagnie Arcalande.



Vie des Associations

Tennis de Genillé : tous les indicateurs sont au vert !



École de Tennis : après le succès de l'année dernière (saluons le très bon travail de Jean-Paul Bertrand, notre enseignant), nous ouvrons de nouveaux créneaux (assurés par Loïc Marcouyeux-Pavet). Les stages organisés pour les enfants pendant les vacances scolaires rencontrent un beau succès (signalons l'efficacité du panneau lumineux).
Courts extérieurs : très belle augmentation de leur fréquentation.

- Adhésions annuelles : légère augmentation
- Constitution d'équipes : le projet devrait devenir réalité, avec une équipe Hommes qui sera engagée pour le Championnat départemental du printemps 2021 et des équipes d'enfants (Galaxie Teams).

Tous nos remerciements pour leur indéfectible soutien à la Municipalité de Genillé et à nos sponsors (Garage Les Carrés, Pharmacie Burillon, 8 à Huit, Crédit Agricole, Adecco Loches, Eden-Park Tours et Intersports Loches).

Le Bureau

Isabelle Berg, Fanny Dubois, Franck Jeanpierre, Eric Jeanneau

Pour contacter le Club :

- Téléphone : 06.62.75.81.26
- Facebook : Genille Tennis
- Email : tc.genille@fft.fr
- Site : tennisgenille.fr



Comité des fêtes de Genillé

En cette triste période où nous n'avons malheureusement pas pu organiser de manifestations, nous sommes toujours là et nous préparons activement ensemble un retour à une vie plus festive. Le bureau du comité des fêtes a été renouvelé et nous vous dévoilons notre nouveau logo.

Venez adhérer à notre association et intégrer une équipe dynamique, nous avons besoin de tous pour proposer des animations dans notre village.

■ Sébastien FAVRE-BONVIN
Président



L'Air du temps... de la réflexion

2020 ne sera pas retenue comme une année normale, en raison du confinement : toutes les manifestations prévues ont été annulées. Lors de l'assemblée générale du 13 janvier, la présidente et vice-présidente avaient donné leur lettre de démission et, malgré l'appel auprès de l'assistance, aucun candidat ne s'était présenté.

La situation actuelle ne permet aucun rassemblement. En attendant une nouvelle assemblée générale, nous espérons trouver des candidats à la présidence et de nouveaux adhérents. Les manifestations qui avaient été programmées et honorées pour 2020 ont été les suivantes :

- 13 janvier, assemblée générale
- 7 et 8 mars, sortie à Paris (Paradis Latin) et visite du château de Vaux-le-Vicomte
- De janvier à mars, jeux de société tous les jeudis.

Pour 2021, aucune manifestation n'a été retenue, en attendant une nouvelle assemblée générale qui nous l'espérons ne saurait tarder.

■ Le Bureau



Club de tir de Genillé



Nous nous retrouvons pour une nouvelle année sportive qui, nous l'espérons, sera moins marquée par l'épidémie de la Covid19. Afin de pouvoir reprendre une activité nous avons mis en place des mesures sanitaires, la suppression d'un poste sur deux, mise à disposition de gel hydroalcoolique ainsi que des lingettes et des vaporisateurs de désinfectant pour le nettoyage du matériel de prêt.

Amélie a été sélectionnée par la ligue du centre pour faire des formations objectif tir. Malheureusement ces stages ont été arrêtés du fait de l'épidémie de la Covid19.

Dans l'intention de faire connaître notre club nous avons décidé de nous inscrire sur le site internet « Mon club près de chez moi ». Celui-ci nous permet d'avoir une meilleure visibilité.

Les permanences

Nous vous rappelons que nous sommes ouverts le mardi soir de 18h30 à 19h30 pour les enfants de l'école de tir et de 19h45 à 21h pour les adultes. D'autres permanences peuvent être mises en place sur demande le vendredi de 17h à 19h ou le samedi matin de 10h à 12h. De même, nous pouvons organiser des événements comme des enterrements de vie de garçon et de fille, des journées découvertes, des journées de cohésion de groupe d'entreprise...



Les membres du bureau

L'année 2020 a été une année électorale pour notre association et celle-ci a réélu un nouveau bureau. Il se compose de M. Yves Lahaie, président; M. Johnny Vanneque, trésorier; Mme Brigitte Vanneque, secrétaire et M. Quentin Martinaud, secrétaire adjoint.

Dans le but de renouveler le matériel, nous avons acheté une carabine junior à notre partenaire l'armurier Christophe Berruer de Ferrière-sur-Beaulieu.

Nous sommes à votre disposition pour la découverte de ce sport, venez nous voir, nous partagerons notre passion.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Yves Lahaie au 06.43.53.28.02 ou par mail à lahaie.yves@orange.fr

Résultats des compétitions

Amélie REVERDY a 2 médailles d'or,
Melle DROULIN a 1 médaille d'or,
Yona DROULIN a 1 médaille d'argent
Quentin MARTINAUD a 2 médailles d'or

Bilan challenge et compétition

Championnat départemental 10m

REVERDY Sébastien

- Séniors 1 - Carabine 10 Mètres - 570.3 3^{ème}

MARTINAUD Quentin

- Juniors garçons - Carabine 10 Mètres - 503.8 1^{er}

VANNEQUE Brigitte

- Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 331 3^{ème}

Championnat régional 10m

REVERDY Sébastien

- Séniors 1 - Carabine 10 Mètres - 561.4 16^{ème}

MARTINAUD Quentin

- Juniors garçons - Carabine 10 Mètres - 542.8 11^{ème}

VANNEQUE Brigitte

- Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 325 7^{ème}

Stage Départemental des Ecoles de Tir le 29 FEVRIER 2020

REVERDY Amélie

Carabine Minime Fille 10 Mètres-381.8 1^{er}

DROULIN Melle

Poussin Fille - Pistolet 10 Mètres - 175 1^{er}

DROULIN Yona

Poussin Fille - Carabine 10 Mètres-205.5 2^{ème}

PERREAU Louis

Benjamins Garçons Carabine 10 Mètres 66.9

Challenge Tournant

REVERDY Amélie

Carabine Minime Fille 10 Mètres 1^{er}

VANNEQUE Brigitte

- Dames 3 - Pistolet 10 Mètres 1^{er}

MARTINAUD Quentin

- Juniors garçons - Carabine 10 Mètres 2^{ème}

REVERDY Sébastien

- Séniors 1 - Carabine 10 Mètres 2^{ème}

Comité de Jumelage Genillé - Urcuit

L'accueil de nos amis basques n'ayant pu être organisé cette année, nous avons reporté leur venue à l'année prochaine. Les liens qui nous unissent sont de plus en plus forts chaque année et nous avons à cœur de mettre en place d'autres activités et animations entre nos deux villages et pour cela nous avons besoin de vous et de votre bonne humeur en venant nous rejoindre au comité. Joie de vivre et sympathie en sont les maîtres mots.

■ **Sébastien FAVRE-BONVIN**
Président



Rétromobile Club... 30 ans déjà



En effet, la création du RETROMOBILE CLUB de GENILLE par Bernard BALLU et deux amis, Jean-Paul FRICOT et Willy GENDRON, remonte à novembre 1990.

Ce sera la seule chose à retenir pour l'année 2020, car la crise sanitaire a contrarié l'ensemble de nos projets. Du fait du confinement, toutes les manifestations ayant trait à la voiture ancienne ont été annulées.

Certains membres ont toutefois profité de cette période de mise au repos forcé de nos anciennes pour les entretenir et les rendre encore plus belles.

RETROMOBILE-CLUB
3a Rue de l'Indrois
37460 GENILLE



Le Club de Gymnastique : «une année pas comme les autres»

L'année 2019/2020 avait très bien commencé.

Toujours autant d'adhérentes dynamiques et motivées. Mais en mars le confinement est arrivé et avec lui la vie a changé....

Les activités sportives ont été suspendues, ce qui est normal car la santé est primordiale.

Mais c'est avec joie que nous avons repris la gym ce 1^{er} octobre avec, bien sûr, les précautions à respecter. Nous espérons qu'après tout ce temps d'inaction, vous aurez envie de bouger en nous rejoignant tous les jeudis soirs.

Bienvenue à celles qui voudront faire un cours d'essai sans engagement. Munissez-vous d'un tapis.

Les cours ont lieu les Jeudis de 19h à 20h, à la salle Omnisport Georges-Normand.



Renseignements :

Françoise
06.88.92.89.94

Les Ecuries de la Charrière en 2020 : drôle d'année...



Comme pour beaucoup d'entre vous, cette année aura été une drôle d'année. D'abord le coronavirus avec la période de confinement, où il a été difficile d'admettre qu'il était interdit de sortir en extérieur avec son cheval, même à pied, et aussi interdit aux propriétaires de venir voir leur cheval, même pour lui apporter des soins. Ceci dit, il est évident qu'avoir un accident en cette période aurait été très mal venu au moment où les hôpitaux étaient surchargés.

Sinon les chevaux n'étaient pas les plus malheureux, ils étaient au pré avec tout le confort et le bonheur que leur procure le printemps. Cet été, avec joie et soulagement,

les sorties à plusieurs ont repris ainsi que les compétitions d'endurance, même si les semaines de confinement ont été nuisibles à l'entraînement.

En endurance, Lena Douard s'est qualifiée sur sa première 20 km. Deux nouveaux cavaliers se sont qualifiés sur des épreuves de 130 km (Jacques Grandhomme et Marie-Alice Thomasset). En compétition, cela a été une année exceptionnelle car deux d'entre nous (Evelyne Bouyé et Marie-Alice Thomasset) ont pris le départ des mythiques 160 km de Florac, le 19 septembre : la plus célèbre course d'endurance d'Europe.

Pour la première fois depuis sa création, suite aux mauvaises conditions météo, la course a été annulée pour des raisons de sécurité après la première étape de 33 km. Pluie, orage, vent, avaient transformé l'épreuve en cauchemar pour les concurrents ainsi que pour les organisateurs. La course passait à moins de 5 km du village de Vallerage dont les dégâts en image ont été largement diffusés à la télévision. Alors pour nous et notre équipe pas de mal, mais de la déception et beaucoup de temps et d'énergie perdus... Nos espoirs sont donc reportés à l'année prochaine ! Drôle d'année aussi avec ces monstres qui mutilent les chevaux au pré ou au box.

Heureusement pas de malheur aux Ecuries de la Charrière qui disposent d'un système de vidéosurveillance discret et renforcé, même dans les prés. Et merci aussi à la vigilance de chacun pour nous signaler toute anomalie. Merci aussi à la Gendarmerie pour ses patrouilles régulières.

Nous sommes principalement des cavaliers d'extérieur et nous participons activement à la conservation de notre réseau de chemins communaux.

Nous sommes toujours à votre disposition pour des renseignements sur la randonnée (mise à disposition d'itinéraire) et

sur les courses d'endurance équestre. Il reste quelques places pour mettre votre cheval en pension et disposer des installations.

Ceux qui souhaitent mieux nous connaître peuvent visiter le site internet mis à jour par Évelyne Bouyé :

www.evelyne-bouye.fr/charriere

et aussi la page Facebook mise à jour par Nicolas Duguet .



La Halle de Genillé

C'est un endroit fort peu banal
Et pour le moins original ;
Dans le bourg on le trouve sans mal
Demandez juste où est « La Halle ».

Supermarché du « j'en veux plus »
On y dépose tous ses surplus
Qu'au cours du temps on a trop vus
Mais qui plairont à l'inconnu.

Supermarché mais sans caissière,
Car cela n'est pas nécessaire ;
On regarde et on se sert,
Tout est gratuit, quelle bonne affaire.

Dans cet endroit cosmopolite
Rempli d'objets hétéroclites,
Lieu de trouvailles improbables,
On rencontre même l'impensable.

Chaise en rotin, tasses à café
Pompe à vélo, verres décorés.
C'est usagé ou démodé,
Mais peu importe puisque ça plait.

Tout va, tout vient et tout renaît,
Capharnaüm organisé
Où les objets reprennent vie
Après avoir changé d'abri.

« Maman viens vite , je viens de voir
Bien rangée au fond d'un tiroir
Une belle robe de princesse
Que je ferai voir à maitresse »

« Est-y pas beau c'chien en faïence !
Pour sûr qu'il a belle apparence
J'vas l'installer su'la ch'minée
À côté d'not' photo d'mariés »

Rayon enfants c'est épatant
On trouve de tout jusqu'à seize ans :
Un jouet ou une turbulette,
« Regarde celle là comme elle est chouette »

Il y a aussi des pépites
Parmi ces objets insolites.
Oeil avisé des connaisseurs
Qui eux aussi trouvent leur bonheur.



Succès oblige on vient de loin
Faire la visite dans ce Bon Coin,
Pour déposer et remporter
C'que l'on n'est pas venu chercher.

On en profite pour faire causerie,
Sans aucun doute le lieu s'y prête.
Pour animer, les bénévoles
Portent toujours la bonne parole.

Débarasser, récupérer,
Prendre des nouvelles ou papoter,
S'il est un endroit idéal,
à Genillé, c'est bien « la Halle ».

Francis Gauthier



École de musique du Pays de Montrésor



Comme chaque année, l'École de musique du Pays de Montrésor a fait sa rentrée mi-septembre. Elle compte actuellement une cinquantaine d'élèves de tous âges, pratiquant des activités musicales variées : des instruments à vent (flûte traversière, trompette, tuba, cor, trombone, clarinette, saxophone), des instruments à cordes (guitare, violon, piano), de la batterie et des percussions.

Une séance d'éveil musical est proposée aux plus jeunes (4-5 ans) et un « parcours découverte » permet aux 6-7 ans d'expérimenter trois instruments dans l'année (un par trimestre). L'école accueille également un orchestre cadet et un groupe de musiques actuelles ouvert à tous instruments. Les cours ont lieu à Montrésor (mairie) et à Genillé (salle des associations et salle de l'harmonie).

En parallèle de l'apprentissage d'un instrument de musique, l'école propose aux élèves une formation musicale – traditionnellement appelée solfège – complément indispensable à la découverte du répertoire musical. Les professeurs, musiciens professionnels qui ont une grande expérience de la pédagogie, proposent à leurs élèves un répertoire varié et ouvert sur les musiques actuelles.

Créée en 1979, l'École de musique du Pays de Montrésor est une association loi 1901 composée d'un bureau et des familles adhérentes. Elle est soutenue par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et le Conseil départemental. Alors si vous aimez la musique, si vous souhaitez vous lancer dans l'apprentissage d'un instrument, n'hésitez plus ! Nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Pour tous renseignements :

École de musique du Pays de Montrésor,

Mairie 23, Grande Rue
37460 Montrésor

Présidente : Cécile Périn
(06.22.99.07.42)

Coordinateur : Stéphane Gendron
(06.21.65.10.08)

Adresse mail :

leszartsmusicaux@gmail.fr

L'harmonie : une année singulière



Tout avait bien commencé, le concert de Noël de retour à l'église, avait obtenu un grand succès. À la sortie, le vin chaud et les pâtisseries préparaient aux fêtes de fin d'année. Le mois de février offrait une occasion de donner à nouveau le spectacle *Les Belles de Juin*, salle comble encore une fois. Voilà qui augurait bien du prochain spectacle.

Et puis patatra, la covid pointe le bout de son nez. Les répétitions sont annulées, la perspective d'un concert en juin s'éloigne inexorablement. Mais l'harmonie confinée a relevé un nouveau défi : chaque musicien de son côté a enregistré sa partie d'une marche appelée *Raduno*, puis Christophe Meunier a tout rassemblé et fabriqué un clip bien sympa.

www.youtube.com/watch?v=zpVWtf-tFhE

Un 8-mai sans musique, ce n'était pas possible, alors chaque musicien ou groupe de musiciens a joué, qui dans son jardin, qui dans sa cour, qui sur le trottoir, la *Marseillaise*. Ainsi on a pu entendre retentir dans le bourg et quelques hameaux, l'hymne national. En septembre, les répétitions ont repris dans le respect des règles sanitaires et dans l'espoir de futurs concerts. *Never surrender* auraient dit nos amis anglais.

Les Chevaux de la Lande

Chaque rentrée est l'occasion d'un nouveau challenge pour Les Chevaux de la Lande. Challenge réussi puisque les différentes activités proposées par notre club rencontrent encore et toujours un beau succès. De nouveaux cavaliers ont fait leur entrée et profitent d'une belle installation. Le manège 24x42m permet, désormais, de faire monter petits et grands à l'abri et dans un confort optimal !

Nous continuons de nous diversifier au gré des envies de nos cavaliers: fréquentes sorties compétitions CSO et dressage par exemple. De même, l'éthologie (science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel) a pris une place importante dans notre club, puisqu'il permet de créer et de renforcer les liens avec nos compagnons. Nous profitons également de la belle campagne environnante pour emmener nos cavaliers en balade, dès que le temps s'y prête.

Les semaines sont rythmées par les cours de tous niveaux et de tous âges. Mention spéciale pour les cours de baby-poney qui sont l'occasion de faire découvrir nos gentils poneys aux jeunes cavaliers (2 ans ½ pour les plus jeunes). Les parents participent à ces moments de partage en encadrant leurs enfants pendant les cours.

Pendant les vacances scolaires, et pour chaque zone, les enfants approfondissent leur apprentissage par le biais des journées de stages à thèmes: horse-ball, obstacles, dressage, western, voltige, carroussel etc.



Ces journées au grand air permettent aux enfants de se familiariser avec la vie du club, les différentes disciplines équestres, et tout cela dans la bonne humeur (certains enfants font même profiter de leur don de cuisine en apportant des gâteaux maison!).

Divers événements sont organisés tout au long de l'année et laissent de très bons souvenirs. La traditionnelle fête du club, début juin, en est un exemple. Cavaliers, parents et poneys sont rassemblés et déguisés à l'occasion d'un challenge CSO. L'année est aussi marquée par des activités spéciales entourant les grandes fêtes annuelles: Halloween, Noël, Pâques... L'occasion pour les cavaliers de s'amuser autour du poney.

L'écurie de propriétaires accueille toujours ses nouveaux locataires dans un but de loisir, de compétition ou de perfectionnement avec différents types de pensions. Camille et Jordi, deux véritables passionnés, seront ravis de partager leur passion. N'hésitez pas à vous rendre aux Chevaux de la Lande pour y découvrir la vie du club !



Les Chevaux de la lande La Giraudière 37460 Genillé

Les Chevaux de la Lande sont également joignables :

- Par mail:
leschevauxdelalande@orange.fr

- Par téléphone:
06.62.64.74.80

- Sur leur page Facebook:
Les chevaux de la lande

- Sur Instagram :
[leschevauxdelalande](https://www.instagram.com/leschevauxdelalande)

- Sur leur site Internet :
leschevauxdelalande.com

Les sapeurs pompiers de Genillé recrutent



Le Centre de Secours de Genillé est composé de 12 hommes et 1 femme habitant à Genillé et Le Liège ainsi que d'un infirmier Sapeur-Pompier. Ils ont choisi de s'engager et de donner de leur temps personnel pour venir en aide à la population.

Ils assurent une centaine d'interventions par an, qui sont : le secours à la personne, les accidents de la voie publique, les incendies et les opérations diverses (protection des biens et sauvetage d'animaux).

L'année 2020 a été particulière pour l'ensemble de la population mais aussi pour les Sapeurs-Pompiers avec une baisse de l'activité opérationnelle, la suppression des formations qui permettent d'évoluer, l'arrêt des manœuvres, mais aussi pour l'Amicale qui a dû annuler le dîner dansant de la Ste Barbe et suspendre la distribution des calendriers.

Malgré un effectif correct, nous avons du mal à pouvoir assurer les demandes de secours la journée en semaine car la majorité des sapeurs-pompiers ne travaillent pas sur la commune et ne peuvent donc pas être disponibles. Alors, vous qui êtes employeurs, agriculteurs, salariés (horaires décalés) sur Genillé ou Le Liège.

REJOIGNEZ-NOUS !



Vous avez envie de faire preuve de citoyenneté, de générosité et d'esprit d'équipe ?

Vous êtes une femme ou un homme âgé(e) de 18 à 55 ans ?
Aider les autres est une seconde nature chez vous ?

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire.

Tu as entre 11 et 15 ans

Tu es prêt à te libérer une demi-journée par semaine (le mercredi ou le samedi)

Tu souhaites découvrir le métier de pompier (cours théorique, pratique et sport)

Tu veux acquérir des diplômes (secourisme etc.)

Pourquoi ne pas rejoindre Johan en devenant Jeune Sapeur-Pompier (JSP) ?

Contact :

Centre de Première
Intervention de Genillé
Chef de Centre
Lieutenant BOISSE Romain
06.66.35.80.58

Amicale des Sapeurs-Pompiers
de Genillé
Président
Sapeur 1^{ère} Classe VETEAU Johan
06.45.98.74.97

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Genillé a repris un ancien véhicule, patrimoine de la commune et du centre de secours de Genillé : un « DODGE ». Il fonctionne toujours mais malheureusement de nombreuses réparations sont en cours pour lui redonner une nouvelle jeunesse. Vous pourrez le découvrir lors des prochaines manifestations de la commune (14 juillet, Foire aux Marrons) et des Sapeurs-Pompiers (Sainte Barbe).

Si vous souhaitez faire un petit geste voici l'adresse :

<https://amicale-pompiers-genille.s2.yapla.com>



Étoile Sportive de Genillé Football

En entente avec les clubs de Nouans/Orbigny/Beaumont et Loché-sur-Indrois, l' E.S. GENILLE compte cette année un effectif senior stable par rapport à la saison dernière malgré la crise sanitaire (COVID 19). À l'issue de la saison dernière qui s'est achevée prématurément début mars 2020 l'équipe A, qui a terminé deuxième de sa poule de D4, a accédé à la D3. L'équipe B, quant à elle, reste en D5.

Pour la saison 2020/2021, l'entente des clubs est renouvelée.

L' ESG/USONB/ASLM regroupe 3 clubs, 6 communes, 2 équipes seniors masculines, 1 équipe senior féminine et une école de foot de 120 jeunes.

L'équipe A joue donc en 3^{ème} division départementale (poule C) sous le nom de Entente Genillé/Nouans/Orbigny/Beaumont et reçoit sur le terrain de Genillé.

Quant à l'équipe B, elle joue en 5^{ème} division départementale (poule C) sous le nom de Entente Orbigny/Nouans/Beaumont - Genillé - Loché-sur-Indrois. Elle reçoit sur les terrains de Nouans-les-Fontaines et Orbigny.

L'équipe féminine Entente Genillé - Nouans/Orbigny/Beaumont, créée l' année dernière, joue en Féminine à 8 Départementale 2 . Elle joue à domicile sur le terrain de Genillé le dimanche matin.

Pour l'instant, chaque club de l'Entente conserve son identité propre devant les instances du football départemental.

Nos jeunes, des débutants au 18 ans, pratiquent le football au sein de l'Entente Cantonale du Pays Montrésorois.

Les activités extra-sportives, qui permettent au club d'équilibrer son budget, ont malheureusement été annulées depuis le mois de mars 2020 et ne sont pas reconduites pour l'instant pour l'année 2021.

Quelques exemples de nos manifestations et activités extra-sportives : Tournoi de sixte du 1^{er} mai, soirée dansante, vente de calendriers, stand Foire aux marrons , etc.

Contact :

Alain Pinard
02.47.59.56.27
Jean-Claude Suzanne
02.47.59.52.55.

Entente des clubs de football du pays montrésorois

Pour cette saison 2020/2021, l'école de football de l'ECF Pays Montrésorois, labellisé « Label Jeunes Espoir » comptabilise aujourd'hui 145 licenciés répartis sur plusieurs catégories : U7, U9, U11, U13, U15, U18 et U18F.

LES ENTRAÎNEMENTS

Les U7 et U9 (nés entre 2011 et 2015) s'entraînent le mercredi de 18h à 19h15 au stade de Genillé, de septembre à novembre; au gymnase de Montrésor de décembre à février ; puis au stade d'Orbigny de mars à juin. Le club met en place un ramassage dans les centres de loisirs à Orbigny et Genillé pour les U7 et U9. Les U11 et U13 (nés entre 2008 et 2011) s'entraînent le mardi et jeudi de 17h45 à 18h15 au stade de Genillé. Les U15 (nés entre 2006 et 2007) s'entraînent chaque mardi de 17h30 à 19h et vendredi de 19h15 à 20h45 au stade de Loché-

sur-Indrois. Les U16/U17/U18 (nés entre 2003 et 2005) s'entraînent le mardi de 19h30 à 21h à Genillé et le vendredi de 19h15 à 20h45 au stade de Loché-sur-Indrois Enfin, les U18F s'entraînent le mercredi de 19h30 à 21h au stade de Genillé et le vendredi de 19h15 à 20h45 au stade d'Orbigny.

LES ANIMATIONS

Nous fêterons les 21 ans du tournoi le dimanche 4 Avril 2021. Plusieurs clubs départementaux, régionaux et nationaux seront présents. Un tournoi toujours bien organisé grâce notamment aux nombreux dirigeants bénévoles.

Retrouvez l'ECFPM sur les réseaux sociaux !
www.ecfpm.footeo.com



■ Equipe U13.



■ Equipe féminine U18.



■ Equipe A3.

Le bureau de l'ES Genillé a été renouvelé après l'Assemblée Générale de septembre 2020.

Aucun changement dans la composition de ce bureau.

Président : Alain Pinard.

Vices Présidents : Benoit Lécureuil et Nicolas Brault.

Secrétaire : Jean-Claude Suzanne

Secrétaires adjoint(es) : Sébastien Badaire (activités sportives) et Maryse Vacher (activités extra-sportives).

Trésorier : David Chatellier.

Trésorière adjoint : Mélie Gillard.

Association Sportive des Vétérans de Genillé : A.S.V.G



Cette association a pour objet la pratique du football en sport loisirs pour les 35 ans et plus, participant au criterium du GAVT (groupement amicale des vétérans de Touraine).

Ce criterium se déroule du mois de septembre au mois de mai, le vendredi soir à 21 h 00.

Contact:
Président :
Bertrand Dulac
06.88.16.18.98

Vice Président :
Dominique Renard
06.83.95.15.09

Association des parents d'élèves du RPI

Quelle année 2020 !

Pour l'association des parents d'élèves cette année aura vu toutes nos manifestations annulées. Des moments de fêtes comme le carnaval et surtout la fête des écoles, un moment fort qui ponctue l'année scolaire, n'ont pu être tenu au vu du contexte sanitaire.

Ces événements permettent d'alimenter les caisses de l'APE en temps normal. Nous avons tout de même décidé de continuer à verser aux écoles la somme de 23€ par élève, ce qui représente près de 4000€.

Pour continuer à donner aux écoles nous avons organisé une vente de bulbes et de fleurs qui a très bien fonctionné. Nous lançons aussi notre vente chocolats pour les fêtes de fin d'année. Une autre source de recettes pour notre association est la Foire aux marrons qui, elle aussi, a dû être annulée. Cependant, nous avons souhaité maintenir la tradition des marrons grillés par l'APE en proposant la vente de ces marrons sur le marché de Genillé le dimanche 18 octobre.



Nous remercions les parents et les habitués du marché qui sont venus à notre stand pour acheter nos marrons. Nous remercions les parents qui commandent au profit de l'APE. Nous remercions également les municipalités de Genillé, Céré-la-Ronde et Le Liège pour leur soutien.

L'assemblée générale aura réuni très peu de parents, peut être par peur, vu le contexte lié au covid. Malgré les déceptions générées par la crise sanitaire de 2020,

nous sommes une équipe motivée et nous gardons la volonté intacte de proposer des animations et des actions qui permettent de financer les projets des écoles.

Les parents qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter.

■ L'équipe de l'APE

ape37460@gmail.com
facebook : Ape Rpi genillé
Grégory Laurant : 06.03.20.11.78
Nicolas Pavy : 06.72.96.38.19

Badminton

Une activité qui a du mal à redémarrer cette année. Donc faute de participants, on « vivote » en attendant les nouvelles recrues ou le retour des courageux !

Sinon, l'idée est toujours la même : se retrouver le lundi et/ou le jeudi à partir de 20h30 au gymnase de Genillé, le tout ponctué de quelques moments forts dans la bonne humeur et l'esprit loisir.

Ouvert à tous, jeunes (à partir de 16 ans) ou moins jeunes, débutants ou confirmés.

Adhésion annuelle de 30€.

Renseignements auprès:

d'Anne (06.20.05.68.75)
de Delphine (06.98.30.14.43)
ou d'Isabelle (06.78.06.35.49).

Ola Zumba !

C'est de la danse. Affiliée à la fédération Zumba, Sylvie nous propose des chorégraphies et des musiques actuelles afin d'être toujours au top.

Retrouvez-nous à la salle Rosine-Deréan, le mardi soir !

Le jeudi soir au gymnase, place au step ainsi qu'au renforcement musculaire pour retrouver la forme !

■ FD

Les écuries Aude Favreau de la Valinière



La Valinière est une écurie familiale, affiliée à la FFE et gérée par une monitrice diplômée où tout est fait pour un accueil personnalisé des chevaux et des cavaliers.

Tous les profils, tous les projets sportifs, toutes les générations se croisent ici dans la bonne humeur. Enseignement en cours particuliers et mini groupes, coaching compétition, passage de galops, stages pendant les vacances scolaires, balades dans la toute proche forêt de Loches.

Accueil des chevaux et poneys en pensions pré et pensions box/paddock avec sorties quotidiennes. Prestations sur mesure en fonction des besoins de chaque animal. Venez nous rencontrer !

EARL ECURIE AUDE FAVREAU

La Valinière - 37460 GENILLE

Tel : 06.58.31.30.85

Email : valiniere@gmail.com

www.ecurieaudefavreau.fr

En attendant la Suite ... Le Ping Genillois tente d'exister !



Arrêt en Mars, reprise en Septembre puis de nouveau arrêt fin octobre, décidément la Covid 19 ne s'attaque pas qu'aux poumons de l'homme ! Elle mène aussi la vie dure à l'un des poumons du « vivre ensemble » celui de la vie associative et sportive.

Enfin, soyons optimistes et réjouissons nous qu'au milieu de l'incertitude ambiante, nous ayons pu maintenir notre stage départemental, salle G.Normand, les 19 et 20 Octobre 2020 à l'occasion des vacances scolaires. Ce stage de deux jours, piloté

par le Comité 37 de Tennis de Table, fut un succès tant par sa fréquentation que par la qualité de son encadrement : sincères remerciements à Mickael Bertrand qui encadre les jeunes du club et à Christian Vivet du Comité 37. Donc vous voyez le Ping à Genillé résiste, appelons de nos vœux les plus sincères la renaissance pour 2021. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous proposons une pratique loisirs ou compétitions.

Contact :

Jérôme FAICHAUD

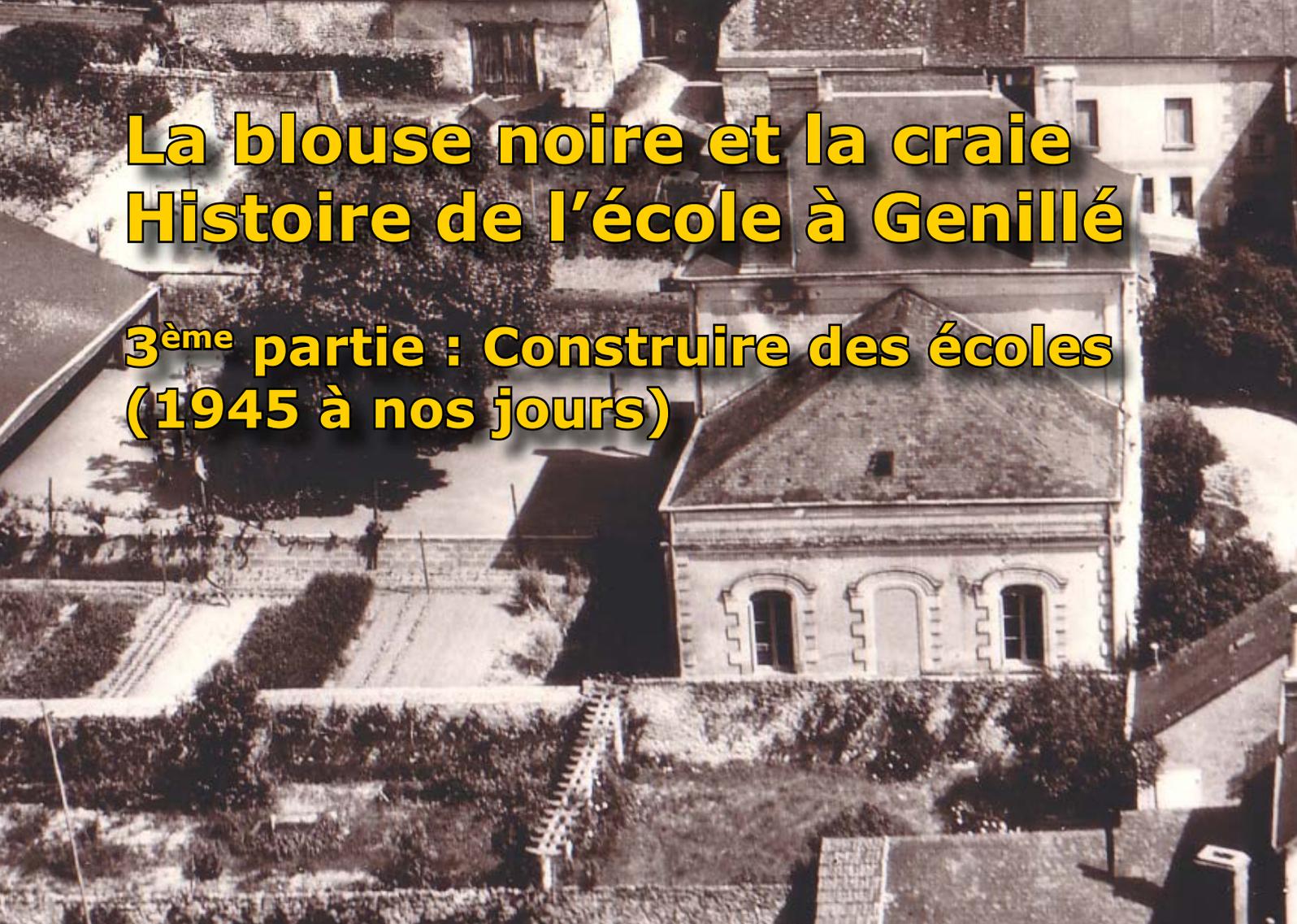
02.47.92.50.96

jerome.faichaud@orange.fr

La blouse noire et la craie

Histoire de l'école à Genillé

3^{ème} partie : Construire des écoles (1945 à nos jours)



« Les prisons ressemblent aux usines, aux écoles et aux casernes, aux hôpitaux, qui ressemblent tous à la prison » (Michel Foucault, *Surveiller et punir*, 1975)

Surveiller et punir : les écoles de 1860 et 1886

La première école construite sur plan d'architecte est inaugurée à Genillé en 1860 par le maire de l'époque, Étienne Meusnier. La commande fut lancée en 1853 pour accueillir les trois classes de garçons, le logement de l'instituteur, le bureau de poste et la mairie. Souhaitant bénéficier d'une campagne d'aides proposées par l'État impérial pour développer les écoles, la commune de Genillé se met en conformité avec la circulaire du 30 juillet 1858, signée par le ministre de l'Instruction publique, Gustave Rouland, pour la construction des écoles. Ce dernier est le premier ministre à considérer les

bâtiments d'école comme une priorité. Il rappelle aux préfets l'importance de contrôler le travail des architectes et des communes désireuses de bénéficier d'une aide au financement de la maison d'école. Il déclare : "Si nous pouvons faire aimer à nos jeunes élèves les lieux où se passent leurs premières années, nous aurons beaucoup fait pour leur véritable éducation" (circ. du 23 janvier 1860).

Dans sa circulaire de juillet 1858, des indications précises sont prescrites, reprenant quelques règles édictées par l'architecte Auguste Bouillon en 1834 dans son *Guide de la construction des maisons d'école primaire*. Ainsi, la " première chose à rechercher, pour l'établissement d'une école, c'est un lieu central, d'un accès facile et bien aéré. Quant à la maison, elle doit être simple et modeste, mais commode, isolée de toute habitation bruyante et malsaine, qui exposerait les enfants à recevoir des impres-

sions, soit morales, soit physiques, non moins contraires à leurs mœurs qu'à leur santé ". En conséquence, l'endroit choisi pour la nouvelle école se trouve à l'écart du centre du village et de ses cafés, à l'entrée, au milieu des vignes et des vergers. "Il est aussi à désirer qu'il y ait une cour fermée ou un préau pour réunir les élèves avant la classe et les garder en récréation". À Genillé, l'école réalisée en tuffeau, sans aucune ornementation particulière, est fermée par un mur. La cour de récréation, sur l'arrière du bâtiment, comporte un préau sous lequel on trouve :

- porte-casquettes et porte-paniers : "Le préau couvert sert de salle de repas pour les enfants. [...] C'est dans le préau que se déposent les paniers et les casquettes".

- latrines et cabinets : "Dans toutes les écoles, les latrines doivent toujours être en vue de l'estrade du maître".



■ Classe de CE1
1974-1975
Genillé.

Même les salles de classe sont soumises à certaines règles : "Les dimensions de la classe doivent être proportionnées à la population scolaire". Haute de 4 mètres, la classe doit avoir une superficie qui correspond à 1 m² par élève de 5 à 13 ans. À l'école des garçons de Genillé, les trois classes font entre 40 et 65 m². "L'expérience et la théorie démontrent que toute salle de classe, construite dans ces proportions, se trouvera dans de bonnes conditions hygiéniques, et offrira les conditions les plus convenables pour la direction méthodique d'une école" (cir. du 30 juill. 1858). Bouillon, en s'appuyant sur les recherches du chimiste Antoine-Alexis Cadet de Vaux, préconise la peinture des murs de la classe au lait de chaux. Le chimiste avait remarqué que, "dans les réunions nombreuses, les murs se pénétraient des exhalaisons infectes qui en transpirent par les variations de l'atmosphère" (Bouillon, 1834, p.41). Il est précisé qu'une frise de la hauteur du soubassement des fenêtres doit être peinte en gris-ardoise ou en brun-marron.

Si le pavillon sud de l'édifice sera occupé jusqu'en 1886 par la mairie, il deviendra à partir de cette date le logement de l'instituteur adjoint, le directeur occupant l'appartement situé à l'étage. Bouillon précise dans son guide : "le logement du maître doit être à proximité, et cependant tout à la fois indépendant, de la classe. [...] Une petite basse-cour et un jardin propre à

contenir les plantes potagères et médicinales les plus nécessaires formeront le complément de la maison d'école" (Bouillon, 1834, p.67). Ce jardin et cette basse-cour sont toujours visibles aujourd'hui, séparés de la cour de récréation par un muret et jadis un grillage.

Les lois Ferry de 1882 et 1883 rendent l'école primaire gratuite et l'instruction obligatoire. La conséquence directe en est la construction d'une nouvelle école pour accueillir les filles, trop à l'étroit rue Saint-Pierre. Le conseil municipal lance les travaux en 1883 pour un vaste bâtiment "en haut du champ de foire, sur la route de Céré, à l'entrée du bourg". La commune va à nouveau bénéficier d'une campagne d'aide de l'État, cette fois-ci républicain, pour financer les travaux. Les plans de l'école sont confiés à l'architecte tourangeau Paul Raffet (1846-1902). Ils suivent en tout point les *Règlementations pour les maisons d'école* édictées par l'architecte Félix Narjoux en 1879 pour le compte du Ministère de l'Instruction publique. L'architecte joue avec le tuffeau et la brique. Le bâtiment imposant, inauguré en 1886, sera primé à l'Exposition universelle de Paris en 1889. "L'école doit être pour l'enfant un lieu à part, un monument dont le caractère tranché le frappe et l'étonne", écrit Narjoux en 1877. Tous les principes de l'école républicaine sont présents dans cette phrase. L'école est le palais du peuple dont le maître ou la maîtresse a

les clés.

La Troisième république instaure des règlements précis et durables pour ses écoles. Il faudra attendre 1965 pour voir apparaître de nouvelles normes. Les règles de 1880 augmentent la superficie des classes : on compte à présent 1,5 m² par élève. La hauteur des soubassements de fenêtres est précisée : 1,20 m, assez hauts pour que les élèves ne puissent pas être distraits par ce qui se passe au dehors. À l'intérieur, les rangées de bancs et de tables sont orientées. Toujours alignées face à l'estrade dont la hauteur doit être de 30 cm, elles sont tournées de telle sorte que les élèves, obligatoirement droitiers, doivent recevoir la lumière de leur gauche.

Les indications puis la réglementation qui ont pu guider les architectes scolaires depuis 1850 sont marquées par le mode d'enseignement adopté par le Ministère de l'Instruction publique, à savoir le mode simultané ou confessionnel (cf. BM 2017). La méthode est transmissive et descendante. Le maître, du haut de son estrade, professe à un nombre important d'élèves, attentifs et obéissants. Avec la Troisième république, l'instruction est même sacralisée puisqu'elle éclaire le peuple et forme le citoyen dont le bras est armé du bulletin de vote. L'enseignement est humaniste. Il ne s'agit pas simplement de savoir lire, écrire et compter mais d'avoir des connaissances dans tous les domaines et d'éveiller les élèves, et leurs parents, aux bienfaits du progrès. L'école en est pratiquement, à cette époque, la seule vitrine.

Après la guerre, accueillir toujours plus d'élèves

De 1886 à 1948, les conseils municipaux n'évoquent plus jamais la question d'une quelconque extension des écoles. Il faut donc attendre la Libération, pour voir ressurgir la question des bâtiments scolaires. En effet, en 1945, les deux écoles de 1860 et de 1886 sont vétustes et en très mauvais état. De plus, depuis novembre 1941, une cantine scolaire pour l'école des garçons qui avait été installée provisoirement dans la mairie, et qui a fusionné en 1945 avec la cantine des filles, cherche un local adapté pour accueillir les rationnaires de plus en plus importants (entre 45 à 60 par jour). Un premier projet de groupe scolaire, qui accueillerait cantine, école des garçons et des filles, bibliothèque et ateliers, est demandé à l'architecte départemental Émile Coutier, établi à Loches. L'implantation qui est choisie est le Champ de foire. Cependant le projet est onéreux et le conseil municipal se rabat sur la construction d'une cantine scolaire attenante à l'école des filles avec un accès intérieur pour celles-ci et un accès extérieur pour les garçons. Ce bâtiment de cantine que l'on doit à l'architecte Émile Coutier est inauguré en 1948.

Le projet de groupe scolaire est relancé dix ans plus tard par l'équipe municipale de Paul Moreau qui entend saisir l'opportunité du lancement du remembrement pour acquérir des terrains autour de l'école des filles. Le préfet d'Indre-et-Loire est sollicité et plusieurs éléments sont mis en avant : l'exiguïté des classes de l'école des garçons, leur vétusté, le besoin de trouver un local pour accueillir la Poste, l'éloignement de la cantine qui met en danger les "75 enfants qui empruntent chaque jour un parcours long et dangereux sur la Nationale 764". Encore une fois, c'est le cabinet Coutier qui réfléchit à une extension possible de l'école des filles.

Les années de la Reconstruction ouvrent l'ère de l'industrialisation de l'architecture. La circulaire du 1^{er} septembre 1952, relative aux "Normes sur les dimensions scolaires" met au point la trame quadrillée de 1,75m de côté, dite "trame Éducation nationale". 1,75 m : c'est la largeur imposée du couloir qui doit desservir les salles de classe. Chaque classe respecte ensuite les dimensions réglementaires de 4 trames de largeur sur 5 de longueur, un éclairage latéral sur la gauche des élèves. Le couloir, qui devient la colonne vertébrale de l'école, est à la fois lieu de circulation, espace de surveillance depuis les classes et lieu de punition. Le plan proposé par Coutier en 1957 montre deux espaces autour de deux cours de récréation (une pour les filles, l'autre pour les garçons). Le logement du directeur est placé dans une sorte de tour angulaire : l'élève est surveillé de toutes parts !

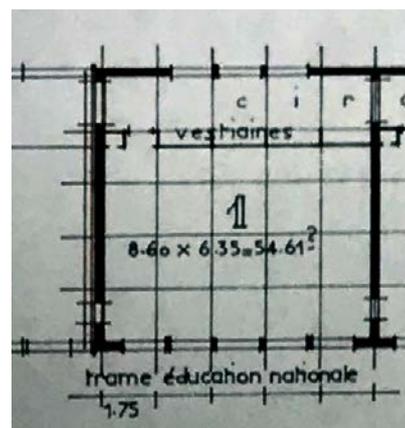
De ce vaste projet ne sera retenue, en 1957, que la construction de la classe préparatoire avec son préau et sa cour en gravier. En 1965, l'école des garçons et l'école des filles fusionnent. L'école primaire de Genillé, devenue mixte, est dirigée par l'ancienne directrice de l'école des filles, Mme Charloton. Les garçons libèrent alors l'ancienne maison d'école qui va devenir le bureau de poste.



■ Ecole des filles de 1886 à 1965 - architecte, Paul Raffet.



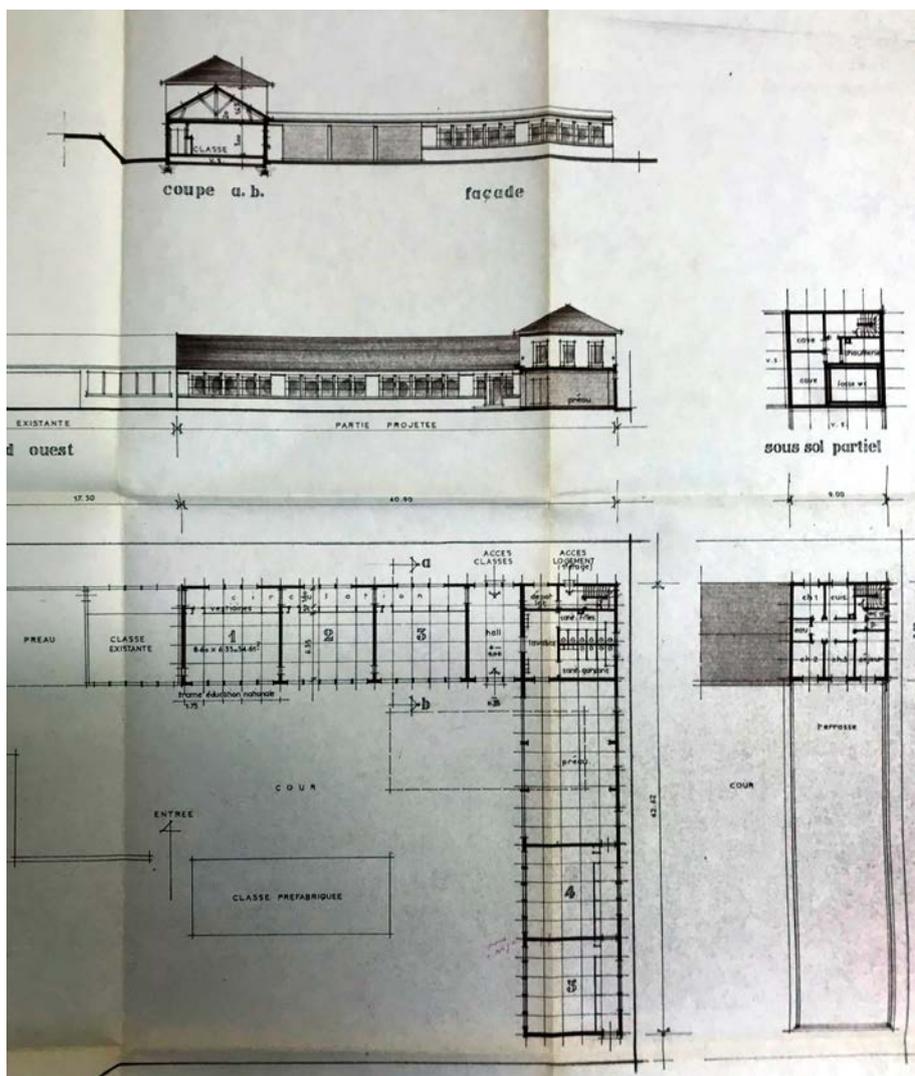
■ Cantine scolaire (1948) - architecte, Emile Coutier



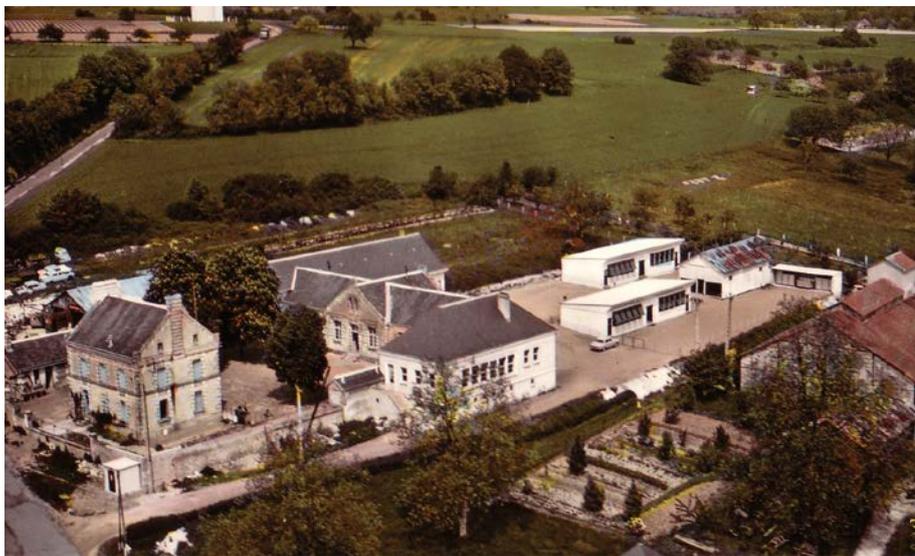
■ Trame "éducation nationale" pour évaluer la superficie utile d'une salle de classe (1957)



■ Ecole des garçons de 1860 à 1965 - architecte inconnu



■ Plan du groupe scolaire de Genillé (1957) - architecte, Emile Coutier.



■ Vue aérienne de l'école mixte de Genillé en 1967

En 1966, Mme Charlton continue à attirer l'attention du conseil municipal sur la forte densité scolaire. L'école compte alors 255 élèves et sept classes avec une moyenne de 30 élèves par classe. La solution adoptée pour la rentrée 1967 sera l'installation de deux préfabriqués qui occuperont l'arrière de l'école pendant plus de dix ans et qui accueilleront quatre classes.

Les années post-68...

Le début des années 1970 est un véritable tournant dans l'histoire scolaire française. La réforme Haby de 1975 veut moderniser l'école pour lutter contre l'échec scolaire plus important ou surtout rendu plus visible par l'obligation, pour tous les élèves de primaire, de passer dans le secondaire. Différents courants pédagogiques, nés le plus souvent dans les années 1920 comme le courant Freinet ou Montessori, sont plus ou moins intégrés par les jeunes enseignants formés dans les années 1970. L'enfant est placé au cœur du système éducatif. Les cours magistraux sont fortement déconseillés, les élèves sont invités à davantage se déplacer dans la classe pour participer à différents ateliers. Le plus souvent, l'estrade du maître disparaît pour laisser place à des relations interpersonnelles entre enseignants et enseignés.

De leur côté, les architectes scolaires doivent s'adapter à ces transformations de l'École. Certains se tournent vers le *Nurturing*, considérant que l'architecture peut aider l'enfant à grandir et à s'épanouir.

En 1976, le conseil mu-

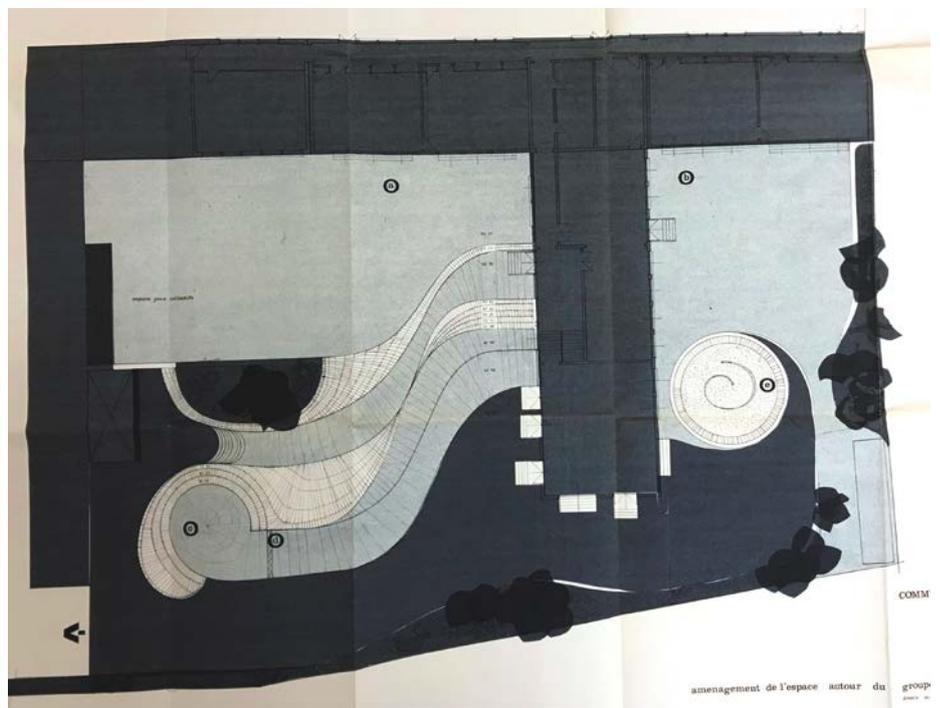
nicipal de Genillé, présidé par Georges Normand, décide de relancer le projet de groupe scolaire et de se débarrasser des préfabriqués. L'architecte départemental, Jean Coutier, propose alors en mai 1977 un projet d'école incluant quatre classes, deux ateliers, un bureau pour la directrice, une infirmerie et une bibliothèque. Le projet s'inspire de celui d'Émile Coutier et le couloir qui structurait les écoles des années 1950-1960 est toujours-là. Cependant, l'innovation est dans les grandes baies vitrées qui donnent sur la cour. Pour compléter le projet, la cour de récréation doit être le terrain d'expression du 1% culturel. Sa conception est confiée à Michèle Coutier, décoratrice d'extérieur. Le projet qu'elle propose est ambitieux et novateur et rompt de manière très nette avec le concept de la cour d'école traditionnelle soumise au régime panoptique. Ainsi, les dessins géométriques qui mélangent végétation et minéralisation de la cour, organisent divers espaces : des jeux collectifs, des espaces d'évolution, des gradins pour permettre la tenue d'une classe en plein air, un bac à sable. Sans doute trop moderne ou peut-être trop coûteux, le projet de décoration de la cour est totalement abandonné : retour aux cours bitumées, faciles à surveiller. Le groupe scolaire est inauguré le 30 septembre 1977.

Pour conclure rapidement, l'ar-

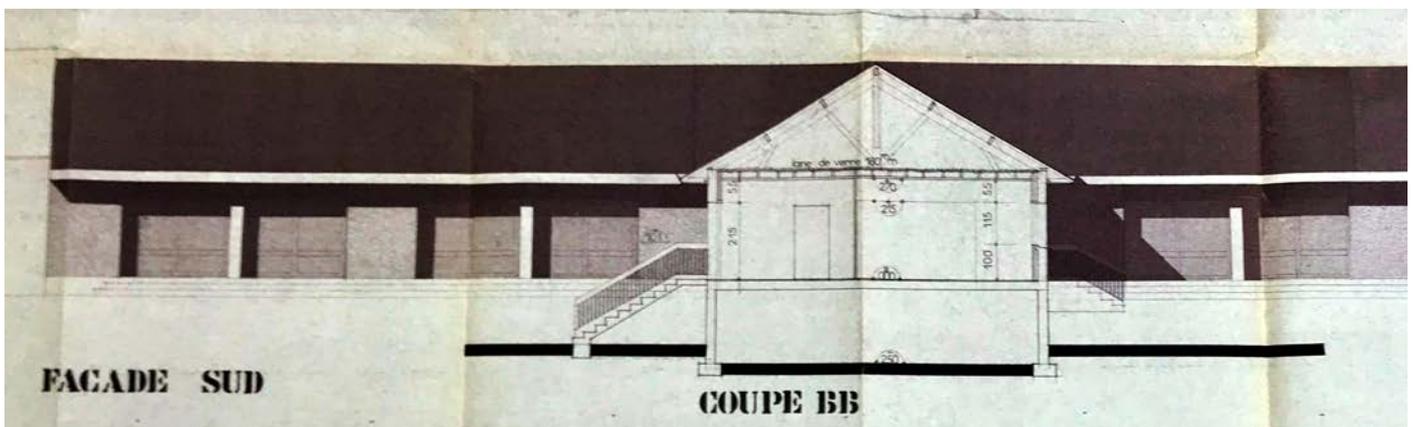
chitecture ne semble plus représenter pour l'Éducation nationale une priorité ni une force pédagogique. Pourtant, le monde de l'industrie a été conquis par l'idée que l'on travaille mieux dans un lieu où l'on se sent bien. La multiplication des *open spaces*, des salles de détente en sont le témoignage. Pourtant dans les années 1960,

un inspecteur de l'Éducation nationale, Robert Gloton, promoteur de l'École Nouvelle, affirmait la "nécessité d'une conception modulable du bâtiment d'école favorisant l'individualisation de l'enseignement, la pédagogie de soutien, le travail en équipe, le décroisement et l'ouverture sur le monde extérieur"...

■ **Christophe Meunier**



■ Plan-projet des cours de récréation de l'école élémentaire et de l'école maternelle (1977) - architecte, Michèle Coutier



■ Coupe de l'école élémentaire et de l'école maternelle (1977) - architecte, Jean Coutier

Salle d'exposition de l'alambic : Un objet insolite, rencontre de la médecine et de la distillation

Au dire des anciens qui ont connu l'alambic en pleine activité, il est là depuis toujours, identifié comme accessoire nécessaire au fonctionnement de la machine, donc probablement fourni par le constructeur.

Les distillateurs qui se sont succédés depuis 1925 ont en effet utilisé l'instrument comme pompe à graisse pour l'entretien de l'alambic sans imaginer que le graisseur en question était un clystère, une pompe à lavement largement utilisée en pratique médicale jusqu'au XIX^e siècle pour nettoyer les intestins.

L'histoire ne dit pas comment l'objet est arrivé à l'alambic. Sans doute l'idée d'un bouilleur de cru bien informé qui pensait que le recyclage d'un instrument devenu désuet en médecine serait approprié pour une nouvelle aventure...de tuyauterie.

■ Francis Gauthier



La salle d'exposition sera ouverte au public en 2021 aux heures d'ouverture de la médiathèque, dès lors que sa sécurisation sera assurée.

Message de la Gendarmerie de Montrésor

Le dispositif «Participation Citoyenne» n'a pas encore été mis en place dans votre commune. Ce protocole signé entre la Préfecture, le maire et nos services invite chaque habitant d'une commune à contribuer à la protection de son environnement. Les échanges avec les référents « Participation citoyenne » permettent à la Gendarmerie d'optimiser son action notamment la lutte contre les cambriolages. Nous vous invitons à prendre attache avec votre mairie ou votre brigade si vous êtes intéressés.

Rappel des horaires d'accueil de la brigade de Montrésor : le lundi et le samedi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces horaires d'ouverture, la Gendarmerie répond néanmoins à toute sollicitation 24h/24 et 7j/7 par l'intermédiaire du numéro d'appel d'urgence : 17.

P

aroisse Saint-Jean des Roches

Pour les messes dominicales, le bulletin paroissial, *L'Immaculée*, que vous trouverez à l'église vous informe de la date, précisant s'il s'agit de la messe du samedi à 18h30 ou du dimanche à 10h. Ces informations se trouvent également sur le tableau d'affichage de l'église.

Pour le catéchisme, contacter Mme Marcadon : 02.47.92.55.49.

Pour les baptêmes, les mariages, prendre contact avec la cure suffisamment à l'avance avant la cérémonie. Pour la confession et le sacrement des malades, n'hésitez pas... les prêtres sont toujours disponibles.

vous pouvez contacter :

Père Paul-Etienne, Curé -
06 71 11 92 88 - 02 47 92 55 81
Ou la Maison Saint-Jean -
02 47 92 26 07

L

a fibre à Genillé

La fibre optique sera disponible à Genillé sur l'ensemble du territoire de la commune en 2023, selon les dernières prévisions.

Le raccordement sur ce nouveau réseau sera gratuit.

Une fois raccordé, chacun pourra souscrire un contrat avec l'opérateur de son choix en fonction des coûts et des services rendus. Actuellement les offres sont comprises entre 10 et 50 € avec ou sans engagement.

Qu'apporte la fibre par rapport au réseau existant ?

Actuellement le débit fourni par le réseau cuivre est au mieux de 20Mbits/s (20 millions de bits par seconde), avec la fibre le débit sera de 1 milliard de bits/s. Autrement dit, le téléchargement de fichier sera 50 fois plus rapide, l'accès à des programmes en haute définition 4K sera possible. Par ailleurs pour tous ceux qui sont éloignés du nœud et qui ont actuellement un très mauvais débit, l'amélioration sera totale, ils pourront accéder à tous les services que l'aire numérique propose.

Ce nouveau réseau rendra plus facile le télétravail et favorisera l'implantation d'entreprises tributaires de la qualité du réseau. La fibre est une opportunité qui offrira des perspectives de développement à notre village.



La Mission Locale vous accueille



Pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolarisés, la Mission Locale propose un espace d'accueil, d'écoute et de conseils sur de nombreux sujets : le choix d'un métier, comment construire un projet, trouver une formation et la financer, comment organiser sa recherche d'emploi.

La Mission Locale est aussi là pour aider à résoudre des difficultés financières, de mobilité ou de logement. L'un de nos accompagnements est la Garantie Jeunes.

Cette action est destinée aux jeunes ayant peu ou pas de ressources, ou vivant dans un foyer non imposable. Pendant une année, un suivi renforcé est mis en place avec le soutien de nombreux intervenants, des périodes de stages sont réalisées pour découvrir les entreprises et décrocher des contrats de travail ou d'apprentissage.

Le jeune bénéficie durant cette période d'une allocation mensuelle de 497€.

La Mission Locale se déplace pour venir au plus près des jeunes. Des permanences ont lieu de façon hebdomadaire à Descartes, Ligueil, Preuilly-sur-Claise, Yzeures-sur-Creuse et Cormery.

Enfin la Mission Locale est Point Information Conseil, à ce titre elle reçoit toute personne qui souhaite entreprendre une démarche de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)

Vous pouvez nous contacter au **02.47.94.06.46** ou par mail à **contact@ml-tourainecotesud.fr** Vous pouvez nous solliciter via notre site Internet :

www.ml-sudtouraine.fr

Vous nous retrouvez également sur facebook : MiloLochois

et instagram : mission-locale-loches

Nos bureaux sont situés au 1 place du Maréchal Leclerc à Beaulieu-lès-Loches (maison de l'emploi) lundi, mercredi jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mardi de 9h à 12h30.

L'entraide lochoise : Une association de proximité à votre service depuis 1987

Vous recherchez un emploi ? Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité à votre rythme en temps partiel ou à temps plein.

Nous proposons des postes en CDD pour intervenir auprès de particuliers, entreprises, collectivités... à temps partiel ou à temps plein, l'Entraide Lochoise soutient votre projet professionnel. Nous ne demandons pas d'expérience ni de diplôme spécifique. Vous avez uniquement l'envie de travailler.

Besoin d'un service ? Nous vous proposons un prêt de main d'œuvre afin de répondre à votre besoin. L'Entraide Lochoise s'occupe de toutes les démarches administratives liées à l'emploi du personnel. C'est vous qui choisissez vos jours et heures d'intervention.



- Associations, collectivités: entretien de locaux, d'espaces verts, aide cuisine, surveillant de cantine ...

- Entreprises, exploitants agricoles: manœuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles...

L'ENTRAIDE LOCHOISE

23, rue des Bigotteaux

37600 LOCHES

02.47.59.43.83

contact@entraide-lochoise.net

www.entraide-lochoise.net

- Particuliers (déduction fiscale possible) : ménage, repassage, cuisine, jardinage, entretien divers, etc.

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h

Le mercredi de 9h à 12h30

Le vendredi de 9h à 16h30

La Croix-Rouge du Grand Lochois 2020

Au cours d'une année exceptionnelle la Croix-Rouge du Grand Lochois n'a pas cessé ses activités et a surmonté toutes les difficultés avec des innovations, rendues possibles grâce au travail de nos bénévoles.

L'autopartage, lancé en septembre 2019, s'est développé et son expérimentation sur le territoire métropolitain est maintenant terminée. Nous avons trois véhicules qui roulent dans le Grand Lochois, un à Loches, un à Genillé (appeler Christine Frias 07.57.44.04.22) et un à Montrésor. Nous les prêtons sans loyer ni caution mais dans le cadre de la responsabilité.

Toujours grâce au travail de nos bénévoles, nous avons acheté cette année une voiture hybride afin de participer à l'effort national pour l'environnement, et elle est située sur la commune de Genillé.

Les Vesti-Boutiques de Loches (4, rue Lobin) et de Loché-sur-Indrois (12, Carroi des Forges) ont été modifiées pour pouvoir accueillir le public en respectant les distances de sécurité et les règles recommandées par la Croix-Rouge française. Les horaires sont les mêmes : tous les mercredis de 14h à 16h30 et tous les samedis de 10h à 12h.

Qu'elles soient à Loches ou à Loché, nos Vesti-Boutiques sont le moteur des activités de la Croix-Rouge. De même, la P'tite Récup, ouverte aux mêmes moments, apporte sa contribution à ce « pot commun ». Ces différentes actions permettent de financer un grand nombre de projets, chaque année.



L'aide sociale et financière, dont Martine Sunyach s'occupe en lien avec les MDS et CIAS, a lieu les mercredis matin.

Le rayon livres de la Vesti-boutique s'enrichit régulièrement avec les dons. Des ventes exceptionnelles de livres rares ou de collection se font régulièrement.

Malheureusement certaines de nos activités, comme les animations dans les Maisons de retraite et les vacances des enfants, ont dû être annulées en 2020 mais nous espérons qu'elles pourront reprendre l'année prochaine.

Les formations au secourisme (contacter Fabienne 06.67.93.14.30 ou fabruneau@yahoo.fr) reprendront dès que possible et le poste de secours, dont le responsable est Sébastien (06.43.26.61.86), reste bien sûr opérationnel.

Présidente : Sylvie Dozolme (06.44.91.92.26)

Relations presse : Christine Frias (07.57.44.04.23)

Le RAMEP (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants-Parents

Le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s Enfants-Parents, est un lieu d'accueil, d'informations, d'animations et d'échanges à destination des familles, des assistant.e.s maternel.le.s et familiaux ainsi que des gardes à domicile. Ce service gratuit est proposé par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Les parents ou les futurs parents seront accompagnés par le RAMEP dans leur recherche de mode d'accueil (assistant.e.s maternel.le.s, crèche...), leurs démarches administratives, les questions relatives à l'accueil de leur enfant ou pour être soutenus dans leur fonction parentale

Le RAMEP propose tout au long de l'année des soirées d'informations, des sorties, des spectacles vivants et des matinées d'éveil.

Pour plus d'informations sur les événements du RAMEP rendez-vous sur www.lochessudtouraine.com/accueil-petite-enfance/ Les antennes du Relais Assistant.e.s Maternel.le.s Enfants Parents (RAMEP) :

- LOCHES – 02.47.59.95.22 – ramep.loches@lochessudtouraine.com
- MONTRESOR – 06.07.23.16.37 – ram.montresor@fede37.admr.org

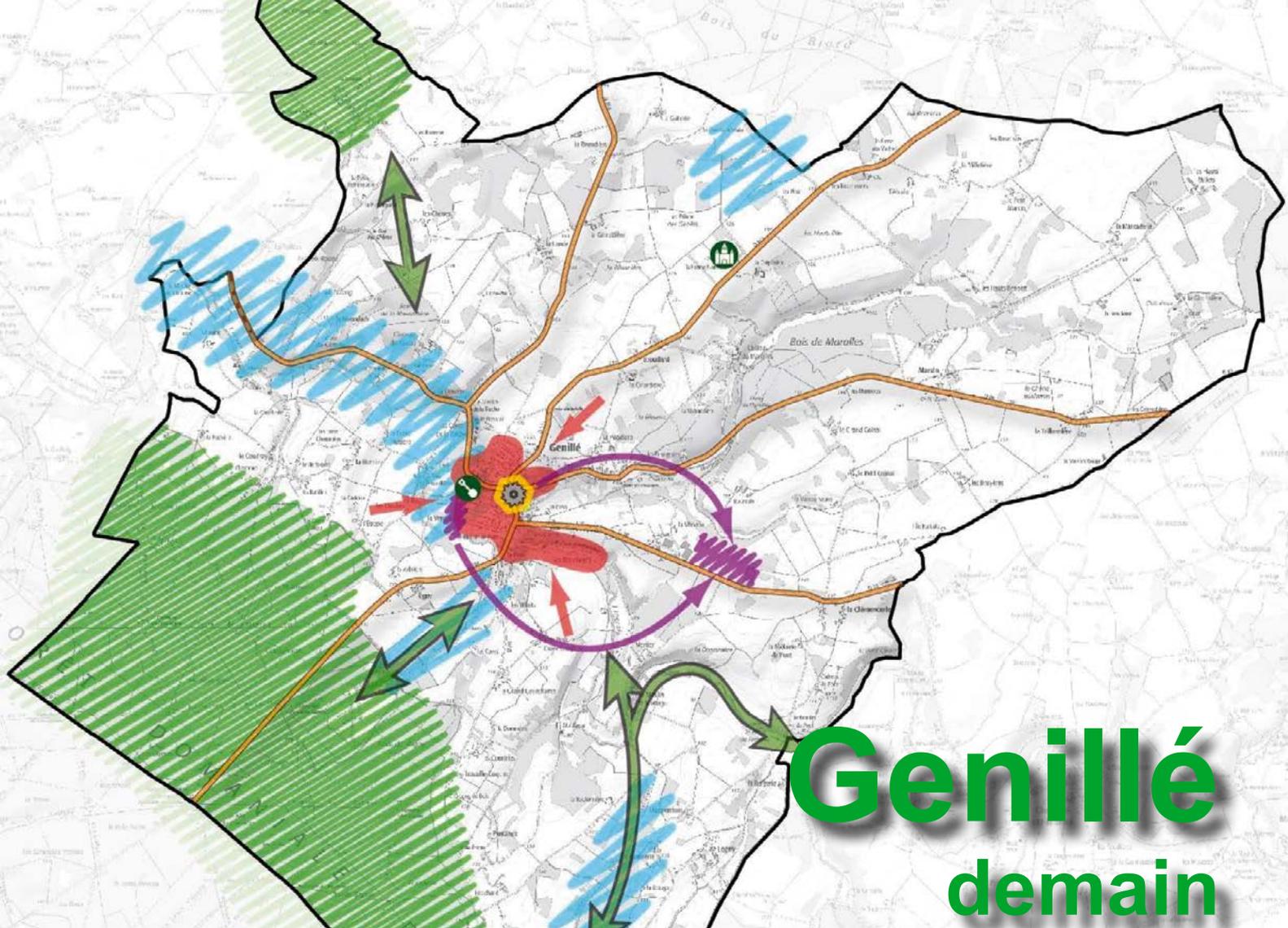
L'ADMR : l'Association du Service à Domicile

L'ADMR est présente dans chaque commune du canton. Ce sont des bénévoles, avec l'aide d'une chargée de secteur, Emeline Abaikou, qui en assurent le bon fonctionnement : tâches administratives, gestion des plannings, suivi des dossiers et maintien du lien avec les professionnels.

Le bureau est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30 à côté de la poste de Genillé, rue Jeanne d'Arc. Vous pouvez contacter le : 02.47.92.60.31

L'ADMR met à disposition des personnes âgées et des personnes en situation de handicap des aides à domicile, formées et recrutées pour leurs compétences techniques et leurs qualités humaines. Les tâches assurées sont très diverses : entretien du logement, courses, aide aux déplacements, préparation des repas, aide à la toilette... L'association vous informera de vos droits aux aides financières qui varient selon votre âge, votre degré d'autonomie et vos ressources.

Contact : Mme Flaman - 06.98.71.90.21



Dès sa prise de fonction, la nouvelle municipalité a effectué un état des lieux de la commune. Dans le même temps, elle a pris en charge les dossiers d'urbanisme afin de les instruire au mieux et dans les délais impartis malgré les complexités induites par la crise sanitaire. L'action du service urbanisme peut s'articuler selon quatre axes : logement et emploi à Genillé, entretien courant de la commune, travaux lourds imposés par les circonstances et avenir du village.

Habiter & travailler à Genillé

Genillé s'est doté en 2019 d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est le document de référence qui permet à la commune d'instruire les demandes qui sont effectuées en mairie par les particuliers ou les entreprises. Le PLU impose aux élus deux défis : respecter les prescriptions réglementaires d'un village sous ABF (Architecte des Bâtiments de France) et les orientations de l'État en termes de consommation de foncier, et permettre aux citoyens de réaliser leurs projets.

Pour mettre en œuvre le PLU et résoudre ces deux défis, la nouvelle municipalité s'est tout de suite rapprochée de l'ABF, de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et de la Préfecture pour dégager un cadre d'action dans un climat de confiance et de respect mutuel. Cette première étape a permis aujourd'hui d'avancer sur différents dossiers : le déménagement de la Scierie Moreau, saisissant l'opportunité du Plan de Relance et s'appuyant sur le soutien des services de l'Etat, de la Commune, et de la Communauté de Communes ; la finalisation de l'achat du foncier à urbaniser ; la mise en valeur du centre-bourg.

Entretien courant de la commune

Grace à l'état des lieux, la nouvelle municipalité a pu prendre ses premières décisions en matière d'entretien courant de la commune :

- La mise en conformité de la sécurité au travail des agents d'entretien par l'achat de vêtements et d'équipements de sécurité conformes ;
- L'amélioration de l'isolation thermique et phonique de l'école par le changement de portes et de fenêtres ;
- La réfection, à l'école, des gouttières de la cour des maternelles ;
- Le lancement d'un plan pluriannuel d'amélioration de la vie dans les classes de l'école par la peinture d'une classe ;
- La réfection des gouttières de l'ancienne Boucherie, du fronton du club-house de football, de la gouttière de la maison des associations et quelques reprises d'entretien ;
- La rénovation de la cheminée du pavillon de l'octroi ;
- La réalisation d'un audit sur le réseau de chauffage de la place Raoul-Duval pour améliorer la synchronisation des deux chaufferies bois et fuel. Et le lancement d'actions correctives sur l'installation et sur les procédures de maintenance par les agents municipaux.
- Le lancement d'une campagne de réductions des nuisances dues à la circulation sur la voie principale du bourg ; soit la reprise de chaussée rue Adam-Fumée en consolidant les bouches d'égout et en supprimant des bandes de pavés pour atténuer le bruit. Par ailleurs, la commune a commandé une étude pour qualifier la circulation (nombre, catégorie et vitesse) des véhicules qui traversent Genillé.

- La commande d'un audit sur la structure et l'ancrage du Pont de Jérémie. Dans l'attente de ses résultats et de l'application de ses recommandations nous avons réduit à 3,5 tonnes la charge autorisée.

Les travaux lourds imposés par les circonstances Reprise du bief des Blavetières.

Par arrêté du 26 décembre 2019, le moulin du Pont a perdu définitivement son droit d'eau ce qui implique inexorablement l'arasement total du bief (Article L214-3-1 - Modifié par Ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 - art. 3). Conscient de l'urgence, le conseil municipal a voté le passage d'une convention avec la Communauté de Communes pour mettre en œuvre une ancienne étude qui permettra de restaurer la continuité écologique tout en conservant au maximum l'agrément actuel.

Travaux d'assainissement de L'église.

D'importants désordres sanitaires touchent l'église. Ainsi, les travaux envisagés par la précédente équipe ont dû être suspendus pour se concentrer sur l'urgence sanitaire de l'édifice. Le conseil municipal a donc voté l'autorisation d'engager ces travaux et la municipalité a déposé un permis de construire pour supprimer les infiltrations d'eau sur le côté nord, reprendre des drains et enduits, reprendre la corniche à la base du clocher et la protéger avec une feuille de plomb, aménager un fil anti-pigeons et nettoyer la toiture.

L'avenir du village

Chemins verts

De nombreux chemins verts traversent notre commune : plus de 100Km. L'objectif de la nouvelle municipalité est de mettre en valeur le patrimoine pédestre et équestre au bénéfice des Genillois et des visiteurs. Après avoir consulté de nombreux habitués de ces sentiers pour partager leurs expériences et leurs constats, il a été décidé de prendre en compte leurs expertises et de s'appuyer sur le travail de la SAFER pour sortir des points de blocages et pour connecter le réseau à celui des communes voisines.



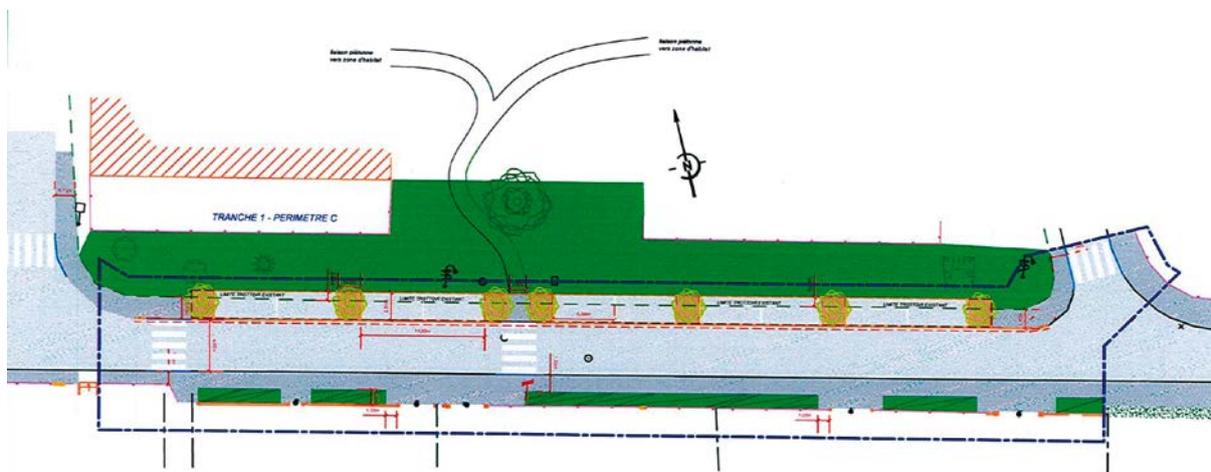
■ Façade de l'ancien restaurant Agnès-Sorel.

Avenue du Général de Gaulle

À la suite de remarques de nos partenaires (cabinet d'urbanisme, ABF...), nous avons dû redéfinir les contours du projet. Nous entamerons donc en 2021 une première phase de travaux qui consistera à la création de 10 places de parking et à l'embellissement de l'avenue. Une deuxième phase de travaux interviendra en 2023, suite à la restitution de l'étude sur le périmètre élargi.

Un restaurant à l'Agnès Sorel

La municipalité a acquis le bâtiment de l'ancien restaurant Agnès-Sorel. Dans un premier temps, cela nous permettra de sauvegarder la façade du bâtiment qui est une partie de l'identité du bourg. Cette acquisition ouvre également la possibilité d'ouvrir une liaison douce vers la Varenne, en démolissant l'ancienne salle des fêtes. Cela offrira l'espace pour édifier une halle couverte. Par ailleurs, nous nous sommes rapprochés de professionnels pour réaliser l'objectif final de cette opération : l'ouverture d'un restaurant en 2023.



■ Projet d'aménagement d'un tronçon de l'Avenue du Général de Gaulle



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Loches Sud Touraine

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CIAS de la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine est le service social intercommunal des habitants des 67 communes du territoire.

Missions :

Accueil, Information, Orientation, accès aux droits
Aides sociales légales et facultatives : secours alimentaires, financiers, service domiciliation, Gestion de deux Résidences Sociales pour les jeunes de 16 à 30 ans, Animation d'actions collectives en lien avec les partenaires (ateliers cuisine, jardin partagé...), Accompagnement de 80 bénéficiaires du RSA par délégation du Conseil Départemental d'Indre et Loire...

Contact :

Au sein du Pôle Social,
24 avenue du Général de Gaulle,
37600 LOCHES
02 47 59 23 30
cias@lochessudtouraine.com
www.lochessudtouraine.com

Accueil sur rendez-vous (lié aux contraintes sanitaires)

Permanence téléphonique :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30



Collecte nationale pour la Banque Alimentaire de Touraine

Grâce à votre participation en Indre-et-Loire, 16 000 personnes en situation de précarité, sont aidées soit l'équivalent de 2,7 millions de repas.

Nous attirons l'attention des généreux donateurs sur les besoins de conserves de légumes, conserves de fruits, conserves de viande ou de poisson, huile, lait.

Chaque année, la Collecte nationale est fixée le dernier week-end de novembre, soit vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020, merci de retenir ces dates !

(Inscriptions sur le planning au CIAS au 02.47.59.23.30)

ATELIERS CUISINE

Le CIAS organise une fois par mois un atelier cuisine qui permet de réaliser des recettes de saison, de valoriser les produits distribués par la Banque Alimentaire et de partager des savoirs faire.

Ateliers actuellement suspendus en raison des contraintes sanitaires

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CIAS au : 02.47.59.23.30

LE JARDIN AU FIL DE L'EAU

Vous aimeriez jardiner, faire une activité en plein air, rencontrer des personnes et échanger...

Vous n'avez pas de jardin...

Le CIAS Loches Sud Touraine peut vous proposer une parcelle individuelle, des activités collectives, un espace détente, sous la condition d'adhérer à la charte et au règlement intérieur du jardin, ateliers coanimés par deux techniciennes du CIAS.

Ateliers actuellement suspendus en raison des contraintes sanitaires

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CIAS au : 02.47.59.23.30

LA P'TITE RECUP'

Elle propose du mobilier de petite taille et des objets de 1^{ère} nécessité: petites tables, petits meubles, chaises lampes, vaisselle...

Si vous souhaitez donner, ou si vous avez des besoins, présentez-vous 4, rue Lobin à Loches les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis entre 10h et 12h (gérée par la Croix Rouge du Lochois).

Pour tout renseignement, contactez le : 06.33.01.82.55

Une solution logement pour les jeunes adultes de 16 à 30 ans en situation de stage, emploi ou formation dans le lochois.

Le CIAS gère depuis 2005 deux résidences sociales agréées Foyers de Jeunes Travailleurs (soit 18 studios meublés), afin de faciliter l'accueil et l'insertion professionnelle des jeunes (16-30 ans) sur le territoire lochois. Ces logements sont adaptés pour des personnes seules.

Pour déposer une demande, contactez le CIAS au 02.47.59.23.30

Plateforme E-logement

Trouver un hébergement pour effectuer une formation dans la région Centre

Financée par l'Etat et la Région Centre et développée par le GIP Alfa Centre, la plateforme E-logement entend rapprocher l'offre et la demande d'hébergement.

Objectif : aider les personnes qui entrent en formation à trouver un toit.

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil/etoile/accueil-elogement

SERVICE DE TELEASSISTANCE

Informations sur Touraine repérage (le site dédié aux séniors) : www.touraine-reperage.fr/teleassistance.html



Tarifs communaux

SALLE POUR TOUS

(place Fernand Raoul-Duval)

Demi-journée	70 €
+ chauffage	30 €
Journée	120 €
+ chauffage	50 €
Deux jours	195 €
+ chauffage	60 €
Caution	150 €
Forfait ménage	70 €

SALLE ROSINE-DEREAN

(Rue du Stade)

Demi-journée	100 €
+ chauffage	40 €
+ cuisine	40 €
Journée	170 €
+ chauffage	65 €
+ cuisine	55 €
Deux jours	310 €
+ chauffage	80 €
+ cuisine	90 €
Caution	450 €
Forfait ménage	100 €
Location vaisselle	60 €

LOCATION DES SALLES

Mairie : 02.47.59.50.21
Pour les clés, appeler : 07.50.54.70.76

LOCATION CHAISES & TABLES

Chaises pliantes en fer	
Tarif commune	1,20 €
Tarif hors commune	2,00 €
Banc	
Tarif commune	2,50 €
Tarif hors commune	5,00 €

Plateau + tréteaux en bois	
Tarif commune	8,00 €
Tarif hors commune	13,00 €

Livraison à moins de 30 km	
Tarif commune	10,00 €
Tarif hors commune	20,00 €

LOCATION PODIUM

Un élément	
Tarif commune	145 €
Tarif hors commune	160 €
Deux éléments	
Tarif commune	235 €
Tarif hors commune	260 €

Frais de livraison 1,00 €/km

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h.
Tél. : 02.47.59.97.82

Matin	2,20 €
Soir	3,50 €
Matin et soir	4,50 €
Forfait 1/2 heure	1,50 €
Forfait semaine	16,50 €

PISCINE

Tous les jours sauf le lundi.
De juin à août,

Adulte	3,00 €
25 € les 10 entrées	
Enfant (-16 ans)	2,00 €
15 € les 10 entrées	

CIMETIERE-CONCESSIONS

15 ans	150 €
30 ans	240 €
50 ans	360 €

COLOMBARIUM

15 ans	250 €
30 ans	350 €
Ouverture d'une 2 nd e urne	100 €



TRAITEMENT DES DECHETS DANS LA COMMUNE

Service des déchets ménagers

Espace de la Chatrie - 21 bis, A^{ve} F. Mitterrand 37160 Descartes -
02.47.92.97.33
dechets@lochessudtouraine.com

Collecte des déchets ménagers et tri sélectif

Tous les jeudis.
Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

NOTA : Nous conseillons de sortir les sacs ou containers la veille au soir. Les sacs jaunes du tri sélectif sont disponibles à la Médiathèque et à la Mairie aux heures d'ouverture.

Emplacements des containers à verre et à papier

Parking du cimetière, quartier de la Varenne, Salle Rosine-Deréan (verre seulement), entre Logny et Montpertuis ainsi qu'à la déchetterie.

Piles usagées

2 poubelles rouges dans le bourg (Mairie et école);
1 poubelle rouge à la déchetterie.

Déchetterie

Renseignements 02.47.91.12.01
ZA de la Vènerie 06.75.28.34.57
Accessible sur présentation de la carte de la déchetterie. Fermée les jours fériés.
Pour obtenir cette carte, s'adresser à la Mairie ou la demander en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.lochessudtouraine.com/formulaire-carte-dacces-aux-decheteries/>

Site de la Vènerie à Genillé :

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h30
Samedi de 14h à 17h
(jusqu'à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre)

Services utiles



Médecins

Dr Alleau 02.47.59.56.56
 Dr Estève 02.47.59.58.58
 Dr Babary 02.47.59.58.58

Infirmiers

M. Faichaud 02.47.59.59.52
 Mme Barreau 02.47.59.59.52

Kinésithérapeutes

Mme Janssen 02.47.59.72.57
 M. Girard 02.47.59.72.57

Osthéopathe

M. Bossard 06.33.42.18.02

Psychomotricienne

Mme Juillet 06.31.91.38.66

Dentiste

M. Crisan 02.47.59.63.74

Pharmacien

M. Burrillon 02.47.59.50.37

Naturopathe

Mme Niolet 06.99.59.46.87

Art thérapeute

Mme Fusillier 06.26.23.37.77

Psychothérapeute

Mme Vanneste 06.33.73.20.55

Documents désirés	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?
Copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée Livret de famille ou carte d'identité
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée
Déclaration de décès	Lieu de décès	Livret de famille ou carte d'identité Certificat de décès
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du lieu de domicile	Enveloppe timbrée
Extrait d'actes pour les Français nés à l'étranger et les personnes naturalisées	Ministère des Affaires Etrangères (Service central de l'Etat-civil) - BP 1056 44035 Nantes Cedex www.diplomatie.gouv.fr/etranger:scec/demande.html	Enveloppe timbrée
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de domicile	Formulaire à remplir Enveloppe timbrée
PACS (enregistrement, modification, dissolution)	Mairie du domicile sur rendez-vous	Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie

Documents désirés	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?
Attestation d'accueil (séjour inférieur à 3 mois)	Mairie du domicile de l'hébergement	Copie de la carte d'identité ou du passeport pour l'hébergeant et l'hébergé Justificatif de domicile Attestation d'assurance de l'hébergeant s'il assure l'hébergé Avis d'imposition de l'hébergeant Surface de la maison d'habitation Timbre fiscal de 30€
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité Justificatif de domicile
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire Central - 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance de Tours	Livret de famille Demande manuscrite Enveloppe timbrée
Certificat d'hérédité	Notaire	
Inscription au recensement obligatoire	Mairie du domicile dans le trimestre de son 16e anniversaire	Livret de famille des parents Carte d'identité du recensé
Légalisation de signature en présence de l'employé municipal	Mairie du domicile	Pièce à légaliser Pièce d'identité
C.M.U. (Couverture maladie universelle)	Services sociaux	
R.S.A. (Revenu de solidarité active)	Services sociaux	
A.P.A. (Aide personnalisée autonomie)	Conseil départemental Services sociaux	
Carte d'Invalidité civile	Bureau d'aide sociale Mairie	Formulaire à remplir Certificat médical à retirer au CIAS (7, rue de Tours à Loches) 2 photos d'identité Justificatif de domicile Extrait d'acte de naissance ou pièce d'identité
Carte de combattant	ONAC	Formulaire à remplir Photo d'identité Pièce d'identité Carte d'assuré social
Carte d'invalidité des Anciens combattants et victimes de guerre	ONAC	Photo d'identité Titre de pension
Demande de permis de chasser	Fédération des Chasseurs	
Demande ou renouvellement de la carte nationale d'identité	Mairie de Loches 02.47.91.19.51	Consulter : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358
Demande ou renouvellement du passeport	Mairie de Loches 02.47.91.19.51	Consulter : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360

Annuaire des associations

ASSOCIATION DU SOUVENIR

AFN

M. CROIX Bernard
24, rue St-Pierre
GENILLE - **02.47.59.55.96**

CULTURE & LOISIRS

Auto-Da-Fé Création

M. AUTOURDE Patrice
La Bourdillère
GENILLE - **02.47.59.51.71**

Comité des Fêtes

M. FAVRE BONVIN Sébastien
17, rue des Cyprès
GENILLE - **06.69.27.16.17**
comitedesfetesgenille@gmail.com

Comité de Jumelage Genillé/Urcuit

M. FAVRE BONVIN Sébastien
17, rue des Cyprès
GENILLE - **06.69.27.16.17**
sfb37460@yahoo.fr

Ecole de Musique du Montrésorois

Mme. PERIN Cécile
Mairie - 23, Grande Rue
MONTRESOR - **06.22.99.07.42**
lezartsmusicaux@gmail.com

Harmonie de Genillé

M. GLIKSOHN Charles
La Puchère
GENILLE - **02.47.59.53.44**
gliksohn.charles@gmail.com

L'Air du Temps

Mme PATOU Christine
6, rue St-Pierre
GENILLE - **06.72.55.17.47**
christine.patou@orange.fr

Retro Mobile Club

M. BALLU Bernard
2, rue du Maquis d'Épernon
GENILLE - **02.47.59.55.05**
bernard.ballu@orange.fr
jc.lorillou@orange.fr

Section Boules (Air du Temps)

M. PUREN Jean-Luc
5, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.92.97**

Société de Pêche

M. AUGER Michel
4, rue des Cèdres
GENILLE - **02.47.59.80.58**

Tempo

M. DELACHAISE Jeff
14, rue des Billots
GENILLE - **02.47.59.57.16**

SPORTS

Amicale Course à Pied

M. TERRASSIN Jean-Pierre
02.47.91.58.21/06.81.28.00.21
marinette.terrassin@gmail.com

Amis Navigons

M. PROFICHET Philippe
4, Foucharé
GENILLE - **06.24.88.14.34**

Association de Chasse La Lande/La Giraudière (ACLG)

M. MOREAU Jean-Pierre
La Lande - **02.47.59.50.40**

Association sportive Les Vétérans de Genillé

M. DULAC Bertrand
1, place Agnès-Sorel
GENILLE - **06.88.16.18.98**
bertranddulac@orange.fr

Badminton Association Genillé

Mme LALANDE Anne
GENILLE - **06.20.05.68.75**
annelalande67@yahoo.fr

Centre équestre Les Chevaux de la Lande

M. CAZES Jordy
La Giraudière
GENILLE - **06.62.64.74.80**
leschevauxdelalande@orange.fr

Club de Tir de Genillé

M. LAHAIE Yves
18, rue Michel de Marolles
GENILLE - **06.43.53.28.02**
lahaie.yves@orange.fr

E.S.G. Football

M. PINARD Alain
Les Brosses
GENILLE - **02.47.59.56.27**
alainpinard37@gmail.com

Gymnastique

Mme PINARD Françoise
Marolles
GENILLE - **02.47.59.58.12**

Les Ecuries Aude Favreau

Mme FAVREAU Aude
La Valinière
GENILLE - **06.58.31.30.85**
valiniere@gmail.com

Les Ecuries de la Charrière

Mme BOUYÉ Evelyne
Logny
GENILLE - **02.47.59.51.89**
ecuries.charriere@wanadoo.fr

Médiation animale

Mme MIGNOT Jocelyne
La Morandière
GENILLE - **06.33.03.20.12**
mignotjocelyne@yahoo.fr

Ola Zumba

Mme LEROY Patricia
GENILLE - **06.08.93.31.02**
pat.leroy@orange.fr

Polo Club de Touraine

M. BAUDOIN de THORE
La Thibaudière
GENILLE - **02.47.59.50.63**

U.S.G. Tennis

M. JEANNEAU Eric
GENILLE - **06.62.75.81.26**
tc.genille@fft.fr

U.S.G. Tennis de Table

M. FAICHAUD Jérôme
11, rue Adam-Fumée
GENILLE - **02.47.92.50.96**
jerome.faichaud@orange.fr

SCOLAIRE

Association des Parents d'élèves (APE)

M. LAURANT Grégory
La Bourdillère
GENILLE - **06.03.20.11.78**
ape37460@gmail.com

Cantine Autonome Associative
Mme MOUCHET-SANIEZ Virgine
GENILLE - **06.45.05.05.10**
assocantinegenille37@gmail.com

Coopérative Scolaire
Mme SIGONNAUD-BASTARD
Corinne
1, rue Imbert
GENILLE - **02.47.59.56.38**
ec-genille@ac-orleans-tours.fr

SOLIDARITE

Amicale des Sapeurs Pompiers
M. VETEAU Johan
GENILLE - **02.47.59.69.21**
romainboisse@gmail.com

Autrement
M. LEDUC André
La Trilonnière
GENILLE - **02.47.59.98.06**

Genillé à Venir
M. CORDERA Maurice
La Clémencerie
GENILLE - **06.85.82.91.72**

Genillé Solidaire
Mme CHILLOUX Vanessa
La Huttière
GENILLE - **06.88.05.56.70**

La Halle
M. MAIRE Yves
15A, rue de la Varenne
GENILLE - **09.71.22.28.84**
maireyves@orange.fr

Les Amis du Petit Marché
M. MICHEL Serge
14, rue Adam Fumée
GENILLE -

Paroisse Pyramides du Lochois
Mme MARCADON Sylvie
2, Le Bois Nivert
CHEDIGNY -

Zéro Déchet
Mme ROBIN Martine
Rue Saint-Pierre
GENILLE - **06.88.78.74.70**
mart.robin@ecomail.fr

Annuaire communal

SECOURS & URGENCES

EDF Sécurité dépannage
0800.133.333

Gendarmerie - Urgences 17
Gendarmerie de Montrésor
02.47.91.27.80

Hôpital SAMU de Loches 15
02.47.91.33.33

**Sapeurs Pompiers
de Touraine** 18

HABITAT

EDF
39 29

ENEDIS
Création ou modification d'un bran-
chement : accueil raccordement
électricité des particuliers
<https://www.enedis.fr>

**Services des déchets ménagers
- Montrésor**
Espace de la Chartrie
21 bis, Ave F. Mitterrand
DESCARTES - **02.47.92.97.83**

**Services des eaux & Assainis-
sment**
4, rue de Corbery
LOCHES - **02.47.59.03.05**
Astreinte 24h/24 et 7j/7

Touraine Logement
14, rue du Président Merville
TOURS - **02.47.70.18.00**

Val Touraine Habitat
69 bis, rue Saint-Jacques
LOCHES - **02.47.91.18.40**

ADMINISTRATION

La Poste - Genillé
02.47.59.50.67

Lundi au Vendredi, de 10h à
12h30
Samedi, de 10h à 12h

Mairie de Genillé
1, place Agnès Sorel
GENILLE - **02.47.59.50.21**

Notaire
Me Jacqueline JAYET
33, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.50.05**
Négociation immobilière
02.47.59.54.95

Trésor Public
12, Ave des Bas-Clos
LOCHES - **02.47.91.16.30**

AIDE SOCIALE

Assistante Sociale
Mme GRANDJEAN
35, rue des Cyprès
GENILLE - **02.47.59.07.03**
Permanence le jeudi, de 9h30 à 11h30

**MEETS (Maison de l'Emploi et
des Entreprises Touraine Sud)**
1, place du M^el Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
02.47.59.19.00

Pôle Emploi
1, place du M^el Leclerc
BEAULIEU-LES-LOCHES
39 49

SOLIHA d'Indre-et-Loire
34, rue Quintefol
LOCHES - **02.47.59.10.74**

CULTURE & EDUCATION

Collège de Montrésor
02.47.92.60.49

Ecole Primaire de Genillé
1, rue Imbert
02.47.59.56.38

Garderie municipale
02.47.59.97.82

Médiathèque
3, rue Jeanne-d'Arc
GENILLE - **02.47.59.51.98**
mediatheque.genille@orange.fr

**Office de Tourisme Loches Sud
Touraine**
44, Grande Rue
MONTRESOR - **02.47.92.70.71**

Paroisse **02.47.92.55.81**
02.47.92.26.07

Calendrier des Fêtes & Cérémonies

JANVIER

- Vendredi **22** Voeux de la Municipalité
Samedi **30** Spectacle NACEL
Rosie Volt : "Yadewatts"

FEVRIER

- Dimanche **07** Bourse aux Jeux & aux Jouets
APE

MARS

- Samedi **20** Bal du Printemps
Comité des fêtes
Samedi **27** Carnaval - école de Genillé

AVRIL

- Dimanche **04** Tournoi de Football - ESG
Samedi **17** Reflets d'Octobre
Report du concert 2020

MAI

- Samedi **01** Tournoi de Sixte - ESG
Samedi **08** Cérémonie
Samedi **29** Chorale - école maternelle

JUIN

- Samedi **12** Concert de Printemps
Harmonie de Genillé
Samedi **26** Fête des écoles

JUILLET

- Vendredi **09** Festival de Genillé
"Le Cinéma est dans les prés"
Samedi **10** Festival de Genillé
"Le Cinéma est dans les prés"
Mercredi **14** Course cycliste
Mercredi **14** Feu d'artifice

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

- Samedi **09** Dîner dansant - Comité des fêtes
Dimanche **17** Foire aux Marrons

NOVEMBRE

- Jeudi **11** Cérémonie
Jeudi **11** Ronde du Château d'eau

DECEMBRE

- Samedi **04** Sainte-Barbe
Vendredi **31** Réveillon de la St Sylvestre
Comité des fêtes

En raison des incertitudes nombreuses qui règnent en ce moment autour de la crise sanitaire et à l'heure où nous publions le bulletin, aucune réunion des associations n'a été programmée pour envisager sereinement le calendrier des fêtes & cérémonies. Ce dernier est donc susceptible d'être complété et modifié au regard de l'actualité sanitaire.

La publication d'un agenda des manifestations culturelles est donc prévue dès que l'horizon culturel s'éclaircira.



TAXIS POTTIER

Genillé / Loches / Montrésor

- Toutes distances 7j/7 24h/24
- Transports de malades assis
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Minibus 9 places équipés pour fauteuils roulants



02 47 92 60 26

Jean-Jacques Hervet

**Fabricant
Menuisier - Ebéniste**

*Portes - Fenêtres - Bois - PVC - Alu
Parquets - Cuisines - Escaliers - etc...*

Route de Montrésor, 37460 Genillé

Port : 06 80 88 25 00 Tél/Fax : 02 47 59 56 73

Site Internet : www.hervet-menuiseries.fr

Mail : jean-jacques@hervet-menuiseries.fr



VERNAT
Travaux Publics
Groupe VERNAT

AGENCE TOURAINE-BERRY

Partenaire pour un avenir durable

37600 LOCHES

☎ 02 47 59 64 16

accueil@vernattp-gv.com



SARL ESPACE SURVEILLANCE GARDIENNAGE

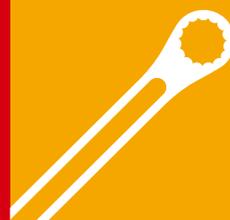
M. et M^{me} AUBERT

La Cabotterie - 37460 GENILLÉ
06 14 27 53 44 ou 06 11 60 04 67
Email : didier.aubert638@orange.fr

RCS 504 334 509 APE 8010Z
N° Fonctionnement : AUT-37-2112-09-24-20130348343

MOTRIO

simplifions l'entretien auto



Ne tournez plus en rond, venez au Garage Les Carrés

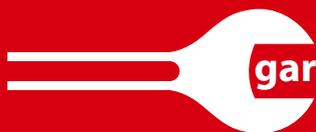


- Garantie constructeur préservée
- Révisions et vidanges
- Diagnostics électroniques multimarques
- Pneus • Freins • Climatisation
- Remplacement pare-brise
- Réparation impact
- Reprogrammation moteur
- Carte grise
- Plaque d'immatriculation
- Véhicule de prêt
- Facilité de paiement par carte bleue
- Nettoyage de filtre à particules

Votre devis en ligne sur [motrio.fr](https://www.motrio.fr)

ZA LA VENÉRIE
37460 GENILLÉ

02 47 59 56 96



garagelescarres@outlook.fr



<https://www.garagelescarres.fr>